



COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN
GEMEENTE SINT-JANS-MOLENBEEK

CONSEIL COMMUNAL DU 24 SEPTEMBRE 2025
GEMEENTERAAD VAN 24 SEPTEMBER 2025

Vous trouverez la retranscription intégrale à la page 15, après le sommaire reprenant les titres et les votes.

De volledige transcriptie vindt u op pagina 15, na de inhoudsopgave met de titels en de stemmingen.

**Présents
Aanwezig**

Hassan Rahali, *Président du Conseil/Voorzitter van de Raad* ;
Amet Gjanaj, *Bourgmestre /Burgemeester* ;
Dirk De Block, Josiane Dostie, Abdelkarim Haouari, Saliha Raiss, Mohammed El Bouzidi,
Mohammed Kalandar, Oumar Diallo, *Échevin(e)s/Schepenen* ;
Ahmed El Khannouss, Jamel Azaoum, Hassan Ouassari, Maria Gloria Garcia-Fernandez, Luc Vancauwenberge, Yassine Akki, Khalil Boufraquech, Emre Sumlu, Rachid Ben Salah, Didier-Charles Van Merris, Hamza Zibouh, Harmony Deknudt, Rachid Mahdaoui, Mohamed Adahchour, Hakim Aissati, Ibrahima Bah, Mohamed Arabi, Wafa Chelh, Hilde Sagon, Mohamed El Hamouti, Ali Syed, Maria Vindevoghel, Nouhaila El Akrouch, Mohamad Chehade, Nouhéb Belghith, Matteo Kopriva, Valérie Loseke Nembalemba, Asma Boutaarourt, Cloë Machuelle, Marie De Leener, *Conseillers communaux/Gemeenteraadsleden* ;
Nathalie Vandeput, *Secrétaire f.f./Wvd. Secretaris*.

**Excusés
Verontschuldigd**

Catherine Moureaux, *Bourgmestre /Burgemeester* ;
Olivier Mahy, Didier Fabien Willy Milis, Taoufik Hamzaoui, Michaël Vossaert, Khalid El Jaidi El Qazouy, *Conseillers communaux/Gemeenteraadsleden*.

Ouverture de la séance à 18:12
Opening van de zitting om 18:12

SÉANCE PUBLIQUE - OPENBARE ZITTING

1 **Secrétariat communal - Interpellation citoyenne relative à l'augmentation du précompte immobilier.**

Le Conseil prend connaissance.

Gemeentelijk secretariaat - Burgerinterpellatie over de verhoging van de onroerende voorheffing.

De Raad neemt kennis.

Hassan Ouassari entre en séance / treedt in zitting. Mohamed El Hamouti entre en séance / treedt in zitting. Jamel Azaoum quitte la séance / verlaat de zitting.

Maria Gloria Garcia-Fernandez quitte la séance / verlaat de zitting. Didier-Charles Van Merris quitte la séance / verlaat de zitting.

Mohamad Chehade quitte la séance / verlaat de zitting. Nouhéb Belghith quitte la séance / verlaat de zitting.

Valérie Loseke Nembalemba quitte la séance / verlaat de zitting.

2 **Secrétariat communal - Questions d'actualité. (Complémentaire)**

La question d'actualité de Monsieur Van Merris n'est pas traitée, en raison de son absence. Le Conseil prend connaissance.

Gemeentesecretariaat - Actualiteitsvragen. (Aanvullend)

De actualiteitsvraag van de heer Van Merris wordt niet behandeld, omdat hij afwezig is. De Raad neemt kennis.

Mohamed Adahchour entre en séance / treedt in zitting. Hakim Aissati entre en séance / treedt in zitting.

3 **Secrétariat communal - Déclaration de politique générale 2024-2030.**

Le Conseil prend connaissance.

Gemeentelijke secretariaat - Algemene beleidsverklaring 2024-2030.

De Raad neemt kennis.

- 4 **Instruction publique - Désignation d'un membre et administrateur de l'Association "Les Cuisines Bruxelloises" - Report du 27/08/2025.**

Le Conseil approuve le point.

Openbaar onderwijs - Aanwijzing van een lid en bestuurder van de vereniging "Les Cuisines Bruxelloises" - Uitstel van 27/08/2025.

De Raad keurt het punt goed.

- 5 **Secrétariat communal - Nouvelle désignation des représentants de la Commune de Molenbeek- Saint-Jean au sein de l'Assemblée générale de l'asbl "Pouvoir Organisateur Pluriel", suite à l'arrêté ministériel d'annulation du 30/06/2025 - Législature 2024-2030 - Report du 27/08/2025.**

Le Conseil approuve le point.

Gemeentelijk secretariaat - Nieuwe aanstelling van de vertegenwoordigers van de gemeente van Sint-Jans-Molenbeek in de algemene vergadering van de vzw "Pouvoir Organisateur Pluriel", naar aanleiding van het ministerieel besluit tot nietigverklaring van 30/06/2025 - Legislatuur 2024-2030 - Uitstel van 27/08/2025.

De Raad keurt het punt goed.

- 6 **Secrétariat communal - ASBL OLINA - Nouvelle désignation des nouveaux représentants (mandataires politiques) de la commune à l'assemblée générale, suite à l'arrêté ministériel d'annulation du 30/06/2025 - Législature 2024-2030 - Report du 27/08/2025.**

Le Conseil approuve le point.

Gemeentelijk secretariaat - VZW OLINA - Nieuwe aanstelling van de nieuwe vertegenwoordigers (politieke mandatarissen) van de gemeente in de algemene vergadering, naar aanleiding van het ministerieel besluit tot nietigverklaring van 30/06/2025 - Legislatuur 2024-2030 - Uitstel van 27/08/2025.

De Raad keurt het punt goed.

- 7 **Secrétariat communal - École Régionale et Intercommunale de Police asbl - ERIP - Renouvellement de mandat - Nouvelle désignation d'un représentant de la commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'administration, suite à l'arrêté ministériel d'annulation du 30/06/2025 - Législature 2024-2030 - Report du 27/08/2025.**

Le Conseil approuve le point.

Gemeentelijk Secretariaat - Gewestelijke en Intercommunale Politie school vzw - Vernieuwing mandaat - Nieuwe aanstelling van een vertegenwoordiger van de gemeente Sint-Jans- Molenbeek in de Algemene Vergadering en in de Raad van bestuur, naar aanleiding van het ministerieel besluit tot nietigverklaring van 30/06/2025 - Legislatuur 2024-2030 - Uitstel van 27/08/2025.

De Raad keurt het punt goed.

- 8 **Secrétariat communal - École Régionale d'Administration publique - ERAP - Renouvellement de mandat - Nouvelle désignation d'un représentant de la commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'administration, suite à l'arrêté ministériel d'annulation du 30/06/2025 - Législature 2024-2030 - Report du 27/08/2025.**

Le Conseil approuve le point.

Gemeentelijk Secretariaat - Gewestelijke School voor Openbare Bestuur - GSOB - Vernieuwing mandaat - Nieuwe aanstelling van een vertegenwoordiger van de gemeente Sint-Jans- Molenbeek in de Algemene Vergadering en in de Raad van bestuur, naar aanleiding van het ministerieel besluit tot nietigverklaring van 30/06/2025 - Legislatuur 2024-2030 - Uitstel van 27/08/2025.

De Raad keurt het punt goed.

- 9 **Secrétariat communal - VIA asbl - Renouvellement des mandats - Nouvelle désignation des représentants de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein de l'Assemblée Générale de VIA, suite à l'arrêté ministériel d'annulation du 30/06/2025 - Législature 2024-2030 - Report du 27/08/2025.**

Le Conseil approuve le point.

Gemeentelijk secretariaat - VIA vzw - Vernieuwing van de mandaten - Nieuwe aanduiding van de vertegenwoordigers van de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek voor de Algemene Vergadering van VIA, naar aanleiding van het ministerieel besluit tot nietigverklaring van 30/06/2025 - Legislatuur 2024-2030 - Uitstel van 27/08/2025.

De Raad keurt het punt goed.

- 10 **Secrétariat communal - Molenbeek Formation asbl - Renouvellement des mandats - Nouvelle désignation des représentants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein de l'Assemblée Générale, suite à l'arrêté ministériel d'annulation du 30/06/2025 - Législature 2024-2030 - Report du 27/08/2025.**

Le Conseil approuve le point.

Gemeentelijk Secretariaat - Molenbeek Formation vzw - Vernieuwing van de mandaten - Nieuwe aanstelling van de vertegenwoordigers van de gemeente Sint-Jans-Molenbeek in de Algemene Vergadering, naar aanleiding van het ministerieel besluit tot nietigverklaring van 30/06/2025 - Legislatuur 2024-2030 - Uitstel van 27/08/2025.

De Raad keurt het punt goed.

- 11 **Secrétariat communal - Mission Locale de Molenbeek asbl - Renouvellement des mandats - Nouvelle désignation de mandataires pour le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale, suite à l'arrêté ministériel d'annulation du 30/06/2025 - Législature 2024-2030 - Report du 27/08/2025.**

Le Conseil approuve le point.

Gemeentelijk Secretariaat - Lokale Missie Molenbeek vzw - Vernieuwing van de mandaten - Nieuwe aanstelling van de mandatarissen voor de Raad van Bestuur en de Algemene Vergadering, naar aanleiding van het ministerieel besluit tot nietigverklaring van 30/06/2025 - Legislatuur 2024-2030 - Uitstel van 27/08/2025.

De Raad keurt het punt goed.

- 12 **Secrétariat communal - Nouvelle attribution des mandats auprès du Centre d'entreprise de Molenbeek-Saint-Jean Législature 2024-2030, suite à l'arrêté ministériel d'annulation du 30/06/2025 - Report du 27/08/2025.**

Le Conseil approuve le point.

Gemeentelijk secretariaat - Nieuwe toewijzing van de mandaten "le Centre d'entreprise" van Sint-Jans-Molenbeek - Législature 2024-2030, naar aanleiding van het ministerieel besluit tot nietigverklaring van 30/06/2025 - Uitstel van 27/08/2025.

De Raad keurt het punt goed.

- 13 **Secrétariat communal - MOLENIUM asbl - Renouvellement des mandats - Nouvelle désignation des représentants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration, suite à l'arrêté ministériel d'annulation du 30/06/2025 - Législature 2024-2030 - Report du 27/08/2025.**

Le Conseil approuve le point.

Gemeentelijk Secretariaat - MOLENIUM vzw - Vernieuwing mandaten - Nieuwe aanstelling van de vertegenwoordigers van de gemeente Sint-Jans-Molenbeek in de Algemene Vergadering en de Bestuursraad, naar aanleiding van het ministerieel besluit tot nietigverklaring van 30/06/2025 - Legislatuur 2024-2030 - Uitstel van 27/08/2025.

De Raad keurt het punt goed.

- 14 **Secrétariat communal - Le Holding communal S.A. en liquidation - Nouvelle désignation du représentant de la commune aux assemblées générales, suite à l'arrêté ministériel d'annulation du 30/06/2025 - Abdelkarim Haouari - Législature 2024-2030 - Report du 27/08/2025.**

Le Conseil approuve le point.

Gemeentelijk secretariaat - Gemeentelijk Holding in vereffening - Nieuwe aanstelling van de vertegenwoordiger van de gemeente op algemene vergaderingen, naar aanleiding van het ministerieel besluit tot nietigverklaring van 30/06/2025 - Abdelkarim Haouari - Legislatuur 2024-2030 - Uitstel van 27/08/2025.

De Raad keurt het punt goed.

- 15 **Secrétariat communal - Intercommunale d'Inhumation s.c.r.l. - Renouvellement des mandats Législature 2024-2030 - Représentation des candidats suite à l'arrêté ministériel d'annulation du 30/06/2025 - Report du 27/08/2025.**

Le Conseil approuve le point.

Gemeentelijk secretariaat - Intercommunale voor Teraardebestelling c.v.b.a. - Vernieuwing van de mandaten - Legislatuur 2024-2030 - Weergave van de kandidaten na het ministerieel besluit tot annulering van 30/06/2025 - Uitstel van 27/08/2025.

De Raad keurt het punt goed.

- 16 **Secrétariat communal - IRISteam asbl - Nouvelle désignation d'un représentant de la commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration, suite à l'arrêté ministériel d'annulation du 30/06/2025 - Législature 2024-2030 - Report du 27/08/2025.**

Le Conseil approuve le point.

Gemeentelijk Secretariaat - IRISteam vzw - Nieuwe aanstelling van een vertegenwoordiger van de gemeente Sint-Jans-Molenbeek in de Algemene vergadering en in de Raad van bestuur, naar aanleiding van het ministerieel besluit tot nietigverklaring van 30/06/2025 - Legislatuur 2024- 2030 - Uitstel van 27/08/2025.

De Raad keurt het punt goed.

- 17 **Secrétariat communal - IRISnet - Nouvelle désignation du représentant de la commune aux AG, suite à l'arrêté ministériel d'annulation du 30/06/2025 - Législature 2024-2030 - Report du 27/08/2025.**

Le Conseil approuve le point.

Gemeentelijk secretariaat - SCRL IRISnet - Nieuwe aanstelling van de vertegenwoordiger van de gemeente op de jaarlijkse algemene vergaderingen, naar aanleiding van het ministerieel besluit tot nietigverklaring van 30/06/2025 - Legislatuur 2024-2030 - Uitstel van 27/08/2025.

De Raad keurt het punt goed.

- 18 **Secrétariat communal - DECROLY - Nouvelle désignation des représentants politiques à l'AG et au CA, suite à l'arrêté ministériel d'annulation du 30/06/2025 - Législature 2024-2030 - Report du 27/08/2025.**

Le Conseil approuve le point.

Gemeentelijk secretariaat - DECROLY - Nieuwe aanstelling van de politieke vertegenwoordigers bij AV en RB, naar aanleiding van het ministerieel besluit tot nietigverklaring van 30/06/2025 - Legislatuur 2024-2030 - Uitstel van 27/08/2025.

De Raad keurt het punt goed.

- 19 **Secrétariat communal - Centre Communautaire Maritime asbl - Renouvellement mandats - Nouvelle désignation des représentants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein de l'Assemblée Générale, suite à l'arrêté ministériel d'annulation du 30/06/2025 - Législature 2024- 2030 - Report du 27/08/2025.**

Le Conseil approuve le point.

**Gemeentelijk secretariaat - Het Gemeenschapscentrum Maritiem vzw - Vernieuwing mandaten
- Nieuwe aanstelling van de vertegenwoordigers van de gemeente Sint-Jans-Molenbeek in de Algemene Vergadering, naar aanleiding van het ministerieel besluit tot nietigverklaring van 30/06/2025 - Legislatuur 2024-2030 - Uitstel van 27/08/2025.**

De Raad keurt het punt goed.

- 20 **Secrétariat communal - Epicerie sociale AMPHORA asbl - Nouvelle désignation des représentants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein de l'Assemblée Générale, suite à l'arrêté ministériel d'annulation du 30/06/2025 - Législature 2024-2030 - Report du 27/08/2025.**

Le Conseil approuve le point.

Gemeentelijk secretariaat - Sociale kruidenierswinkel AMPHORA vzw - Nieuwe aanstelling van de vertegenwoordigers van de gemeente Sint-Jans-Molenbeek in de Algemene Vergadering, naar aanleiding van het ministerieel besluit tot nietigverklaring van 30/06/2025 - Legislatuur 2024-2030 - Uitstel van 27/08/2025.

De Raad keurt het punt goed.

- 21 **Secrétariat communal - Les Cuisines Bruxelloises - Assemblée générale extraordinaire du 29 septembre 2025 - Modification des statuts et adhésion du CPAS d'Auderghem.**

Le Conseil approuve le point. 33 votants : 33 votes positifs.

Gemeentesecretariaat - De Brusselse keukens - Buitengewone algemene vergadering van 29 september 2025 - Wijziging van de statuten en toetreding van het OCMW van Oudergem.

De Raad keurt het punt goed. 33 stemmers : 33 positieve stemmen.

- 22 **RH - Règlement de travail - Horaires de travail - Personnel ouvrier d'entretien - Service des sports.**

Le Conseil approuve le point. 33 votants : 33 votes positifs.

HR - Arbeidsreglement - Werktijden - Onderhoudspersoneel - Sportdienst.

De Raad keurt het punt goed. 33 stemmers : 33 positieve stemmen.

- 23 **Logements temporaires - Transit - Approbation du nouveau contrat-cadre entre l'administration communale et la M.A.I.S asbl.**

Le Conseil approuve le point. 33 votants : 33 votes positifs.

Tijdelijke huisvesting - Transit - Goedkeuring van het nieuwe contract tussen het gemeentebestuur en de M.A.I.S vzw.

De Raad keurt het punt goed. 33 stemmers : 33 positieve stemmen.

- 24 **Logements temporaires - Transit - Modification du Vadémecum des logements de transit communaux.**

Le Conseil approuve le point. 33 votants : 33 votes positifs.

Tijdelijke huisvestingdienst - Transit - Wijziging van het Vademecum voor gemeentelijke transit woningen.

De Raad keurt het punt goed. 33 stemmers : 33 positieve stemmen.

25 Recette Communale - Vérification de l'encaisse du 01.01.2025 au 30.06.2025.

Le Conseil prend connaissance.

Gemeenteontvangst: controle van het gemeentekasgeld van 01.01.25 tot 30.06.2025.

De Raad neemt kennis.

26 Recette communale - Marché de services pour la conclusion de crédits destinés au financement du service extraordinaire de l'exercice 2025 - Cahier des charges.

Le Conseil approuve le point. 33 votants : 33 votes positifs.

Gemeenteontvangerij - Opdracht van diensten voor het afsluiten van kredieten voor de financiering van de buitengewone dienst van het dienstjaar 2025 - Bestek.

De Raad keurt het punt goed. 33 stemmers : 33 positieve stemmen.

27 Département Infrastructures et Développement Urbain - Marché conjoint de travaux relatif à la rénovation d'une maison des jeunes sise rue de la Vermicellerie 10 à Molenbeek-Saint-Jean, ainsi qu'à la rénovation d'une maison de maître avec garage sise rue Van Hoegaerde 39 à Molenbeek-Saint-Jean, en vue de l'affecter à la "Maison du Bien-Être" avec cour en intérieur d'îlot, opération 1.2 du Contrat de Quartier Durable « Etangs noirs » - CDC 25.012 - Fixation et approbation des conditions et documents du marché.

Le Conseil approuve le point. 33 votants : 33 votes positifs.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Gezamenlijke opdracht voor werken met betrekking tot de renovatie van een jeugdhuis gelegen aan de Vermicellifabriekstraat 10 te Sint-Jans-Molenbeek, en de renovatie van een herenhuis met garage gelegen aan de Van Hoegaerdestraat 39 te Sint-Jans-Molenbeek, met het oog op de bestemming ervan als het "Welzijnshuis" met binnenplaats, Operatie 1.2 van het Duurzaam Wijkcontract "Zwarte Vijvers"- Bestek 25.012- Vaststelling en goedkeuring van de voorwaarden en documenten van de opdracht .

De Raad keurt het punt goed. 33 stemmers : 33 positieve stemmen.

28 Mobilité - Police de la circulation routière - Règlement général complémentaire - Modifications.

Le Conseil approuve le point. 33 votants : 33 votes positifs.

Mobiliteit - Politie op het wegverkeer - Aanvullend algemeen reglement - Wijziging.

De Raad keurt het punt goed. 33 stemmers : 33 positieve stemmen.

29 **Propriétés-communales - Aliénation d'un terrain communal sis à Molenbeek-Saint-Jean, avenue des Tamaris - Rue du Serpolet.**

Le Conseil approuve le point. 33 votants : 33 votes positifs.

Gemeentelijke eigendommen - Verkoop van een gemeentelijk terrein gelegen te Sint-Jans- Molenbeek, Tamarissenlaan - Serpoletstraat.

De Raad keurt het punt goed. 33 stemmers : 33 positieve stemmen.

30 **Propriétés communales - Aliénation d'un terrain communal sis à Molenbeek-Saint-Jean, avenue Carl Requette - Avenue des Amandiers.**

Le Conseil approuve le point. 33 votants : 33 votes positifs.

Gemeentelijke eigendommen - Verkoop van een gemeentelijk terrein gelegen te Sint-Jans- Molenbeek, Carl Requettelaan - Amandelaarslaan.

De Raad keurt het punt goed. 33 stemmers : 33 positieve stemmen.

31 **Propriétés communales - Aliénation d'un terrain communal sis à Molenbeek-Saint-Jean, avenue des Tamaris - Rue des Hippocampes.**

Le Conseil approuve le point. 33 votants : 33 votes positifs.

Gemeentelijke eigendommen - Verkoop van een gemeentelijk terrein gelegen te Sint-Jans- Molenbeek, Tamarissenlaan - Zeepaardjesstraat.

De Raad keurt het punt goed. 33 stemmers : 33 positieve stemmen.

Yassine Akki quitte la séance / verlaat de zitting. Hamza Zibouh quitte la séance / verlaat de zitting. Harmony Deknudt quitte la séance / verlaat de zitting.

Rachid Mahdaoui quitte la séance / verlaat de zitting.

Mohamed Adahchour quitte la séance / verlaat de zitting. Hakim Aissati quitte la séance / verlaat de zitting.

Mohamed Arabi quitte la séance / verlaat de zitting. Mohamed El Hamouti quitte la séance / verlaat de zitting. Asma Boutaarourt quitte la séance / verlaat de zitting.

- 32 **Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal PS- VOORUIT, relative au survol de Molenbeek. (Complémentaire)**

L'amendement déposé par Madame Sagon est adopté par 24 votants, 24 votes positifs.
Le Conseil approuve le point. 24 votants : 24 votes positifs.

Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door de heer Ben Salah, gemeenteraadslid PS- VOORUIT, betreffende het overvliegen van Molenbeek. (Aanvullend)

Het amendement van mevrouw Sagon wordt aangenomen met 24 stemmen, 24 stemmen voor.

De Raad keurt het punt goed. 24 stemmers : 24 positieve stemmen.

- 33 **Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal PS- VOORUIT, relative à la création d'une Charte communale pour lutter contre la discrimination et mettre fin aux divisions. (Complémentaire)**

Le point est reporté.

Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door de heer Ben Salah, Gemeenteraadslid PS- VOORUIT, betreffende de opstelling van een gemeentelijk handvest ter bestrijding van discriminatie en ter beëindiging van verdeeldheid. (Aanvullend)

Het punt wordt verdaagd.

- 34 **Secrétariat communal - Motion déposée par les groupes PTB-PVDA, PS-Vooruit, Molenbeek Autrement et TFA, contre l'exclusion du chômage. (Complémentaire)**

Le point est reporté.

Gemeentesecretariaat - Motie ingediend door de fracties PTB-PVDA, PS-Vooruit en Molenbeek Anders en TFA, tegen uitsluiting van werkloosheid. (Aanvullend)

Het punt wordt verdaagd.

- 35 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Didier Van Merris, Conseiller communal MR, relative à la double piste cyclable avenue du Scheutbosch - Report du 27/08/2025.**

Le point est reporté.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Didier Van Merris, gemeenteraadslid MR, betreffende het dubbele fietspad in de Scheutboschlaan - Uitstel van 27/08/2025.

Het punt wordt verdaagd.

- 36 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Sumlu, Conseiller communal**
ECOLO GROEN, relative à un coup de gueule de l'été - Report du 27/08/2025.

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Sumlu, gemeenteraadslid ECOLO GROEN, betreffende een zomerse tirade - Uitstel van 27/08/2025.

Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgevormd in schriftelijke vraag.

- 37 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Loseke, Conseillère communale MR, relative aux nuisances sonores liées aux survols d'avions au-dessus de Molenbeek.**

Le point est retiré de l'ordre du jour à la demande de Madame Garcia Fernandez.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Loseke, gemeenteraadslid MR, betreffende geluidsoverlast door vliegtuigen die over Molenbeek vliegen.

Het punt wordt van de dagorde gehaald op aanvraag van Mevrouw Garcia Fernandez.

- 38 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Garcia Fernandez, Conseillère communale MR, relative aux survols aériens.**

Le point est retiré de l'ordre du jour, à la demande de Madame Garcia Fernandez.

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Garcia Fernandez, Gemeenteraadslid MR, betreffende de vluchten boven de Gemeente.

Het punt wordt van de dagorde gehaald, op aanvraag van Mevrouw Garcia Fernandez.

- 39 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Van Merris, Conseiller communal MR, relative au manque criant de matériel scolaire dans les écoles communales.**

Le point est reporté.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Van Merris, Gemeenteraadslid MR, betreffende het schrijnende tekort aan schoolmateriaal in de gemeentelijke scholen.

Het punt wordt verdaagd.

- 40 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Garcia Fernandez, Conseillère communale MR, relative à la suppression inédite de la Saint-Nicolas pour les enfants du personnel communal, une économie sur le dos des plus petits.**

Le point est reporté.

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Garcia Fernandez, Gemeenteraadslid MR, betreffende de nog niet eerder voorgekomen afschaffing van Sinterklaas voor de kinderen van het gemeentepersoneel, een bezuiniging ten koste van de allerkleinsten.

Het punt wordt verdaagd.

- 41 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Garcia Fernandez, Conseillère communale MR, relative au parking Brunfaut.**

Le point est reporté.

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Garcia Fernandez, Gemeenteraadslid MR, betreffende Brunfaut parking.

Het punt wordt verdaagd.

- 42 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Garcia Fernandez, Conseillère communale MR, relative à la disparition de la station Villo, à proximité de la Maison communale.**

Le point est reporté.

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Garcia Fernandez, Gemeenteraadslid MR, betreffende de verdwijning van het Villo-station, over het gemeentehuis.

Het punt wordt verdaagd.

- 43 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Van Merris, Conseiller communal MR, relative à un conflit d'intérêt relatif à l'octroi d'avantages à l'association Molenbeek Brussels Cycling Team. (Complémentaire)**

Le point est reporté.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Van Merris, Gemeenteraadslid MR, betreffende een belangenconflict in verband met het toekennen van voordelen aan de vereniging Molenbeek Brussels Cycling Team. (Aanvullend)

Het punt wordt verdaagd.

44 **Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Van Merris, Conseiller communal MR, relative à un conflit d'intérêt relatif à l'octroi d'avantages à Molenbeek 100% voisins. (Complémentaire)**

Le point est reporté.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Van Merris, Gemeenteraadslid MR, betreffende een belangenconflict in verband met het toekennen van voordelen aan de vereniging 100 % voisins. (Aanvullend)

Het punt wordt verdaagd.

Levée de la séance à 22:30 Opheffing van de zitting om 22:30

Compte-rendu intégral des débats - Volledig verslag van de debatten

M. le Président, Hassan Rahali :

J'ouvre la séance publique.

Très, très bientôt commencé. Mesdames et Messieurs, chers citoyens, bienvenue à ce Conseil communal du 24 septembre 2025. Chers collègues, chers conseillers, bonsoir et bienvenue. Je déclare cette séance du Conseil communal ouverte.

Avant d'entamer le tout premier point, qui est une interpellation citoyenne — j'adore les interpellations citoyennes, car le citoyen est impliqué, il vient lui-même prendre ce qui est de son droit, et c'est magnifique. C'est ça, la démocratie.

Avant tout, nous avons tous ici reçu un communiqué sur notre table. Notre commune s'est associée à une campagne de sensibilisation et d'information du Centre de prévention du suicide, à l'occasion de la Journée mondiale de la prévention du suicide, qui a lieu chaque année le 10 septembre.

Vous avez certainement reçu un petit bracelet bleu et le service nous invite, si nous le souhaitons, à faire une petite photo avec ce bracelet, à votre guise, avant le 29 septembre, et à l'envoyer au service. Elle sera publiée sur I like Molenbeek. C'est notre façon d'être solidaire face à cette problématique malheureusement trop présente.

Beste vrienden,

Het symbool van deze actie van het Centrum van zelfmoordpreventie is en blauwe armband en er wordt gevraagd om het eventueel te dragen en eventueel een foto te maken en naar onze diensten te sturen en ze gaan op onze internetsite te zetten "I Like Molenbeek".

Ceci dit, j'aimerais également vous dire qu'aujourd'hui était une journée très importante pour Molenbeek — et pas seulement pour Molenbeek, mais surtout pour nous.

Het was een heel belangrijke dag vandaag er waren de resultaten van Molenbeek 2030.

C'était le jour des résultats pour déterminer la ville qui serait la Capitale européenne de la culture.

J'aimerais dire que pour nous, nous avons gagné. C'est une très belle aventure. Chacun et chacune d'entre nous ici, surtout les concitoyens, les associations de tous genres, ont vraiment tout donné pour que Molenbeek brille. Molenbeek brille toujours, de toute façon. Ce n'est qu'un début. Nous avons gagné quelque chose de très important : les cœurs. Les cœurs des gens, que ce soit au niveau local, national ou même international. Grâce aux réseaux sociaux, grâce aux médias, nous avons été transportés avec nos éclats positifs à l'international. Molenbeek est une grande force. Nos atouts sont bien entendu notre jeunesse, dont je suis fière, dont nous sommes fiers. Il y a aussi l'expérience de nos aînés, et les talents. Nous avons des talents extraordinaires. Je pourrais citer, par exemple, nous avons ici l'oncle de Monsieur El Khannouss, Bilal, qui évolue au plus haut niveau mondial dans le football. J'ai eu le plaisir de le voir en live au Qatar en 2022.

Nous avons une diversité incroyable : plus de 180 nationalités différentes, plusieurs religions, et nous vivons dans une harmonie exemplaire. Je tiens à le dire. Dans ma vie antérieure de journaliste, j'ai énormément voyagé, et je peux vous dire que Molenbeek me manque après quelques semaines.

Nous avons une richesse culturelle extraordinaire, en parallèle avec cette diversité religieuse, linguistique, historique, et une grande richesse humaine.

Beste vrienden,

We hebben onze troef en onze kracht in jeugd, in talent, in diversiteit, in cultuur en natuurlijk een historiek rijkdom en menselijk rijkdom en daarom moeten we absoluut allemaal trots zijn met alles wat we bereikt hebben in verband met Molenbeek 2030 en het is gewoon een partij die verzet is voor een paar jaren.

C'est tout simplement une partie remise. Et nous allons gagner. Nous avons déjà gagné. Je vous remercie et je dis bravo à toutes les associations, à tous ceux qui ont mis la main dans la main, hand in hand geklapt om dit mooi project jarenlang en maandenlang te dragen.

Cela dit, chers amis, je vais maintenant donner la parole au citoyen ou à la citoyenne qui va nous interpeller.

Je donne d'abord la parole à madame Madame Garcia Fernandez.

Mme Garcia Fernandez :

Merci, Monsieur le Président. Juste un point d'ordre : je constate qu'au niveau de la majorité, vous n'avez pas le quorum. Le MR a dit, le 16 décembre, c'est moi qui l'ai dit, que nous n'étions pas là pour assurer le quorum et que nous n'assurons pas le quorum. Nous allons le faire par respect pour les citoyens. Sinon, on se serait levé et nous serions partis.

M. le Président :

Je vous remercie, Madame Garcia Fernandez.

J'invite maintenant le citoyen ou la citoyenne à venir présenter son interpellation. Madame, s'il vous plaît, prenez place.

Mme l'interpellante citoyenne :

Bonjour. Je suis désolée. Je suis malade. Ce n'est pas mon meilleur jour. Je vais essayer d'être le plus clair possible.

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

En tant que citoyens molenbeekois, nous souhaitons interpeller les autorités communales sur un sujet de préoccupation croissante : le précompte immobilier.

A Molenbeek le précompte est un des précompte le plus élevés de la Région de Bruxelles-Capitale, alors que Molenbeek est la deuxième commune la plus pauvre en termes de revenus, avec quelque 20 000 € en moyenne par ménage, un chômage de 15 %, un taux

d'emploi de 50 %, et près de 40 % de la population qui doit malheureusement bénéficier d'une aide sociale quelconque. Ce n'est pas une situation sociale réjouissante. De plus en plus de ménages n'arrivent plus à couvrir tous les frais qu'ils doivent supporter. Depuis plusieurs années, les citoyens constatent une hausse continue et marquée du précompte immobilier. La Région de Bruxelles-Capitale et la Commune semblent ne pas prendre la mesure de la pression fiscale qui pèse sur les habitants de Molenbeek. Cette charge fiscale devient de plus en plus lourde, tant pour les propriétaires occupants que pour les petits propriétaires bailleurs, avec des conséquences directes sur le niveau des loyers déjà élevés et sur le coût de la vie à Molenbeek. Dans une commune où le revenu moyen est inférieur à celui de la Région bruxelloise, et où la précarité reste un enjeu majeur il est particulièrement injuste et inacceptable que le précompte immobilier atteigne de tels sommets. Ce fardeau fiscal contribue à l'appauvrissement des familles, met sous pression les classes moyennes, et décourage même les investissements dans l'habitat.

Comment voulez-vous que les propriétaires privés molenbeekoïses puissent entretenir leurs biens avec leurs maigres revenus, issus de leur travail et de la location d'un bien acquis dans l'espoir de pouvoir améliorer leur faible pension, lorsqu'ils sortent ou sont déjà sortis du marché de l'emploi ?

M. le Président :

Merci, Madame.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Merci. J'ai combien de temps ? Parce que, pour une fois que ça fonctionne.

M. le Président :

Une minute !

M. Sumlu :

Merci beaucoup, en tout cas pour cette interpellation. Et effectivement, nous vous soutenons. Nous avons eu plusieurs fois la discussion au moment du budget 2025, et la majorité s'est félicité car c'était un budget de résilience certainement. Mais par contre, ce budget a pu être un équilibre grâce aux exigences de la région. Par contre, au moment même où nous votions ce budget 2025, ce dernier était déjà en déséquilibre car la zone de police demandait déjà un surplus de 200.000€ pour 2025. De plus, au moment de la confection du budget, le CPAS avait déjà avancé un montant de 5 millions d'euros supplémentaires. Mais au final, pour que ça rentre dans un budget équilibré, le CPAS fait marche arrière en diminuant ce montant à 3 millions d'euros, sûrement, à un moment donné, ces millions devraient être trouvés pour 2025 en modification budgétaire. On avait bien précisé qu'on allait en tout cas voter contre ce budget, parce que cette augmentation du précompte immobilier allait arriver en 2026. C'était inévitable et ça va arriver. Vous avez bien raison en tout cas de rappeler ce moment que ça va faire mal. Ça va faire mal parce que ce n'est pas que le précompte immobilier qui a augmenté, tout augmente. Et je vous comprends tout à fait que ça va faire extrêmement mal. Faire mal en tout cas au budget des ménages et surtout que pour la prime au logement, il faut rentrer vos primes très vite parce qu'il y a un montant qui est à allouer et il

ne peut pas être dépassé. Si maintenant vous le rentrez trop tard, vous n'allez rien avoir en tout cas comme prime pour votre logement.

M. le Président :

Je donne la parole à monsieur Kopriva.

M. Kopriva :

Merci beaucoup. Merci pour votre interpellation et je partage vraiment votre inquiétude. Le précompte immobilier est vraiment beaucoup trop cher à Bruxelles et surtout les communes les plus pauvres. En fait, dans les communes les plus pauvres, le précompte immobilier est plus grand que les communes les plus riches et donc là-dessus, il y a déjà un déséquilibre à rectifier. Et c'est vraiment injuste parce que ceux qui ont travaillé toute leur vie, si tu as travaillé toute ta vie, tu payes et c'est toujours les travailleurs qui payent alors que les plus grandes épaulent les plus riches de la société, ils reçoivent souvent même des cadeaux. Avec le PTB, on veut arrêter ça et à Molenbeek, on a tout fait pour avoir un budget qui protège justement les familles et on a essayé de faire contribuer le plus possible les plus larges épaules, par exemple, les sociétés et les grandes sociétés de publicité, etc. Mais, il ne faut pas sous-estimer les difficultés. Par exemple, nos communes voisines Jette, Berchem et aussi Schaerbeek ont augmenté leurs précompte immobilier dans une situation en fait moins difficile qu'à Molenbeek, parce que Molenbeek, en fait, doit fonctionner avec 400 € par habitant en moins que les autres communes. Je vais juste finir avec le gouvernement fédéral qui va nous imposer encore plus de coût. C'est pour ça qu'on va se mobiliser le 14 octobre.

M. le Président :,

Je donne la parole à, Monsieur Didier Milis, Monsieur Didier Van Merris, puisque vous avez changé de place, effectivement.

M. Van Merris:

Alors, nous vous remercions évidemment pour cette interpellation. Et nous comprenons parfaitement, évidemment, la difficulté pour les propriétaires de payer le précompte immobilier qui est devenu trop élevé pour beaucoup de familles, surtout que cette année, malheureusement, la majorité a diminué le plafond de la prime mis en place en son temps par le MR et de durcir les conditions d'accès. On sait que les molenbeekois payent beaucoup plus de contributions que dans d'autres communes. Et ce qui est désolant, c'est que les services communaux offerts en contrepartie sont de moins en moins qualitatifs et vraiment, pour nous, les microbes méritent que l'argent collecté soit utilisé de la manière la plus efficace possible afin de pouvoir à terme, réduire la charge sur les citoyens. Et pour cela, évidemment, ça demande des choix clairs et du courage. Merci.

M. le Président :

Merci. Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Alors, je vais, comme mes collègues, d'abord remercier l'intervenante pour son interpellation citoyenne. Comme ça a été dit par mon collègue du PTB, effectivement, notre majorité pour 2025 a fait un exercice périlleux, a analysé évidemment la situation avec

beaucoup de précision et a tout fait pour ne pas impacter nos concitoyens, entre autres en augmentant le précompte immobilier. Comme vous le savez, la situation financière de la commune de Molenbeek n'est pas des meilleures. Nous sommes une des communes, si pas la commune la plus pauvre. Et vous l'avez dit, madame, dans votre intervention de la Région bruxelloise. Mais nous sommes face à un financement structurel de la part du fédéral. Ça a été dit. La dotation de la commune au CPAS de 44 millions d'euros sur un budget global de 178 millions. Il faut savoir que l'exclusion des chômeurs qui nous est imposée va faire que la commune va devoir trouver des moyens supplémentaires, et c'est la loi qui nous y oblige, et c'est imposé par le gouvernement de l'Arizona. Nous allons devoir trouver des moyens et malheureusement l'argent sans devoir impacter nos concitoyens. Nous faisons tout justement pour ne pas tomber dans ce piège et nous trouvons des solutions alternatives. Ce qui a été le cas en 2025.

M. le Président :

Merci monsieur El Khannouss. Je donne la parole à monsieur Azaoum.

M. Azaoum :

Inaudible... Mais vraiment, tout a augmenté. Et il est vrai que la cerise sur le gâteau, c'est finalement ce précompte immobilier qui, d'année en année, continue à augmenter à des niveaux, mais qui sont complètement déconnectés de la réalité. Là, on est sur des précompte immobilier pour un appartement sur le haut de Molenbeek-Saint-Jean, c'est 3 000 €, 3 000 € de précompte immobilier que les gens doivent payer, ce qui est une somme qui est complètement, je vous dis amazing et au-delà, si, à la limite, si, à la limite, si, à la limite, il y avait du côté des services communaux, des services communaux efficaces, en propreté, en sécurité et dans tous les autres sujets, je vous dirai, quelque part, je comprends cette contribution et cette solidarité. Mais très sincèrement, lorsqu'on regarde les indicateurs et les voyants, il suffit d'ouvrir sa porte et sa fenêtre pour se rendre compte que la situation est extrêmement dramatique. Moi, j'invite de manière claire et évidente, j'invite le Collège à s'interroger profondément. Parce que sinon les gens vont partir. On va continuer avec des gens qui partent parce qu'ils ne trouvent ni des éléments intéressants sur la qualité de vie, ni sur les finances.

M. le Président :

Merci monsieur Azaoum. Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie Monsieur le Président. Je tiens à remercier évidemment l'intervenante, la citoyenne qui, à juste titre et à raison, s'alarme de la situation. Il faut savoir que nous nous alarmons tous. Cette situation est compliquée. Nous devons pallier la quasi-majorité des responsabilités du fédéral, ce fédéral qui laisse la quasi-majorité du poids financier sur le dos des communes, sur le dos des CPAS. Et là, en l'occurrence, à ma connaissance, le budget qui a été travaillé a tenté de faire au mieux pour éviter justement cette catastrophe sociale qui, à un moment ou un autre, malheureusement, va toquer à notre porte. Là, en l'occurrence, si la question qui est posée consiste, entre guillemets, à nous alerter, croyez-nous, on l'est et on restera vigilants pour pouvoir travailler au mieux, pour justement éviter que tout le poids soit porté sur les épaules des plus faibles. Je vous remercie.

M. le Président :

Merci, Monsieur Ben Salah. Je donne la parole à monsieur l'échevin Haouari.

M. l'échevin Haouari :

Merci, Monsieur le président. Merci Madame, merci au Collectif citoyen de venir avec un sujet préoccupant. Effectivement le sujet est préoccupant pour vous, mais il l'est aussi pour nous. Et, comme l'ont dit certains de mes collègues, notre volonté est de ne pas augmenter le précompte immobilier. Le budget 2025 a été voté, il est d'application en ce moment. Dans le budget 2025, le précompte immobilier n'a pas été voté. Mais il n'y a pas que le budget 2025 qui a été voté. Il y a aussi le plan triennal pour 2025, 2026, 2027 et dans le cadre de ce plan triennal, le précompte immobilier n'a pas été augmenté. La dernière fois que le précompte immobilier a été augmenté, c'est en 2023 et d'une manière assez conséquente. Si on remet les choses dans leur contexte, il n'y a aucune volonté et je pense, l'ensemble des familles politiques présents dans ce conseil communal, il n'y a aucune volonté d'augmenter le précompte immobilier. Cela dit, comme l'ont dit certains de mes collègues, il a des contraintes. Il y a un transfert, la pauvreté, il y a un transfert du fédéral vers les communes. Malheureusement, nous devons subir. Je vais donner quelques exemples. Je vais d'abord citer quelques communes qui ont augmenté leur précompte immobilier cette année. Des communes qui sont loin d'être dans la pauvreté, la précarité comme Molenbeek. Je cite la commune de Woluwé-Saint-Pierre qui augmentait d'environ 20 % son précompte immobilier en 2020, alors qu'ils ne subissent pas les conséquences qu'on doit subir au niveau de la pauvreté. Quand je parle de pauvreté, j'entends les transferts, les transferts qui sont faits vers le CPAS, les transferts faits par le CPAS pour 2025 et qui valent à 43.700.000 €. C'est quasi, on n'est pas loin du montant que rapporte le précompte immobilier pour la commune de Molenbeek. Malheureusement, le fédéral continue à transférer la pauvreté. Pourquoi je dis ça? Parce que les 43 millions servent principalement à payer la différence entre l'aide sociale qui est octroyée aux personnes qui la demande. Et je rappelle que le nombre de dossiers ouverts aujourd'hui au CPAS de Molenbeek est de 6800 dossiers, alors qu'il y a dix ans, ce nombre était inférieur à 5000. L'augmentation est très importante, la pauvreté continue à progresser et malheureusement, avec les mesures prises par le gouvernement Arizona, et l'exclusion du chômage, ce chiffre va inévitablement encore augmenter. Et ce qui est le plus dommage, c'est que les transferts financiers ne suivent pas. Donc le fédéral, le gouvernement Arizona, c'est une réalité. Exclure les gens du chômage. Les transferts vers le CPAS, parce que ces gens ont bien besoin d'un revenu pour vivre ou survivre dans certains cas. Mais le problème c'est qu'il ne transfère pas les moyens financiers suffisants. Pour 2026, les gens qui sont exclus du chômage, un remboursement de 100 % de l'aide accordée sera payé par le fédéral, mais en 2027, subitement l'aide va diminuer à 85 %. Ça veut dire qu'il y aura 15 % à charge des pouvoirs locaux. Quand je disais pouvoirs locaux, c'est à charge des CPAS et par conséquent des communes. Ces pourcentages, bon, 15 %, ça peut paraître dérisoire, mais quand on fait le calcul de l'ensemble des dossiers qui seront transférés du chômage vers le CPAS, cela fait des millions d'euros.

Alors, comme je vous l'ai dit, la volonté est de ne pas augmenter. Au niveau de la Région bruxelloise nous ne sommes pas les premiers. Schaerbeek est avant nous, Forest avant nous et Jette, qui n'est pas une commune pauvre comme Molenbeek. Jette est exactement pile poil au même taux que Molenbeek. Et puis alors, il y a d'autres communes

qui sont loin d'être pauvre, enfin qui ne connaissent pas la pauvreté qu'on connaît et qui ne sont vraiment pas loin de notre taux actuel.

Comme l'a dit mon collègue Matteo du PTB, nous avons fait un effort considérable en 2025, vous pouvez, ça a été présenté lors du budget, on a augmenté plusieurs taxes, on a essayé, on a tout fait pour aller chercher l'argent vers les pôles les plus larges. On a cherché ce qu'on a pu, On a pu mettre le budget en équilibre grâce à ces augmentations taxes vers les épaules les plus larges justement. Mais, malheureusement, malgré la volonté de l'ensemble des familles politiques, de la majorité en tous les cas, je suppose aussi de l'opposition, de ne pas augmenter le précompte immobilier, il y a des fois des contraintes qui font que.

Alors, j'aimerais aussi dire que les instructions, nous travaillons, aujourd'hui encore, nous sommes en permanence en difficultés financières, en tous les cas depuis que cette majorité a été instaurée, ça fait maintenant dix mois, nous sommes en grosses difficultés financières. Nous avons régulièrement des réunions et aujourd'hui, nous considérons, au niveau du collège, nous considérons que nous avons atteint le plafond au niveau des recettes. Le travail qui a commencé ces dernières semaines se fait exclusivement au niveau des dépenses. Nous voulons diminuer les dépenses pour parvenir à l'équilibre, même si l'équilibre n'est pas évident à atteindre d'une année à l'autre. Parce que le déficit qu'on rencontre à chaque fois qu'on commence un budget, il est d'entre 10 et 15 millions d'euros à chaque fois. C'est un montant colossal à rattraper. Aujourd'hui, nous travaillons exclusivement sur les dépenses. Nous considérons qu'au niveau des recettes, nous avons atteint les plafonds. Et cela, bien sûr, c'est pour éviter d'augmenter quoi que ce soit et notamment le précompte immobilier. Je vous remercie.

M. le Président :

Merci, Monsieur Houari. Madame, vous voulez peut-être encore dire quelque chose? Je donne la parole à l'interpellante citoyenne.

Interpellante citoyenne :

En fait je n'ai pas réponse à mes questions. Je n'ai pas une solution. J'ai l'impression d'être là pour être là, tout simplement. Là je ne suis vraiment pas satisfaite de tout ce que ça a été dit, tout simplement. Je vous remercie quand même.

M. le Président :

Vous avez une réaction monsieur Haouari?

M. l'échevin Haouari :

Comme j'ai dit, il y a un plan, il y a un plan triennal. Si les conseillers continuent à parler, malheureusement, ça va être difficile.

M. le Président :

S'il vous plaît, on laisse monsieur l'échevin parler. Il y a quand même un président ici dans cette salle. Il faudra respecter l'ordre, s'il vous plaît. Je n'ai des leçons à recevoir de personne. Merci. Je sais ce que je fais et je donne la parole à monsieur l'échevin et Madame aura le dernier mot. Et si monsieur l'échevin désire réagir à nouveau, il le fera. C'est son droit. Et elle aura aussi le droit de réagir, même 1000 fois, si elle a envie. Merci.

Je donne la parole à monsieur l'échevin Haouari.

M. l'échevin Haouari :

Madame, l'information la plus importante est que, au niveau du plan triennal, le plan triennal, c'est le budget 2025, 2026 et 2027, nous n'avons pas prévu d'augmentation au niveau du précompte immobilier. Le plan a été validé par le conseil communal. Il a été validé au niveau régional par la tutelle et il n'y a pas d'augmentation du précompte immobilier du cadastre en 2025, 2026 2027. Le plan est tel qu'il a été voté aujourd'hui. Merci Madame.

L'interpellante citoyenne :

Par rapport à une maman qui est en train d'élever un enfant toute seule et qui a qu'un salaire, c'est son seul revenu. Je ne sais pas si vous considérez déjà ce précompte qui est déjà qui ne va pas être augmenté. Je ne sais pas si je dois m'estimer heureuse de dire ah oui, mais après ça ne va pas en 2026. Mais déjà en attendant, là, maintenant, on est tous en train de souffrir, tout en train d'étaler tous les mois, c'est pour nous, c'est catastrophique. Déjà en attendant, il nous faudra une solution quelque part, que ce soit avec X ou avec Y. Qu'est-ce qu'on peut faire? Où est ce qu'on peut aller se battre pour ce point-là? Puisque la commune de toute façon, elle ne trouve pas une solution pour nous et c'est juste la solution. C'est juste nous dire écoutez c'est très bien, c'est super, vous aurez l'année prochaine le même précompte, mais en attendant, ce précompte-là, on fait quoi en attendant, on vit comment? En attendant, on survit comment? Monsieur, on n'arrive même pas à la moitié du mois Monsieur. Du coup, je vous remercie. Je ne prendrai pas plus que ça de votre temps mais je chercherai une solution. Je ne sais pas comment, mais il y aura bien une solution quelque part. C'est plus possible. Ce n'est juste plus possible. Ou alors on vend et on devient locataire. Ou alors on va au CPAS. Je vous remercie. Merci beaucoup.

M. le Président :

Merci, Madame, pour votre interpellation et votre présence. Merci.

M. le Président :

Nous allons au point 2.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Merci, Monsieur le président. Le mois dernier, j'avais introduit une question d'actualité qui a été refusé en disant qu' il y avait déjà suffisamment de questions d'actualité. Et j'ai posé la question à la commune, enfin au secrétariat communal qui avait posé autant de questions. Il y avait deux questions de groupe PS-Vooruit et une question du groupe PTB. Et au début du conseil communal, je vous ai posé la question en disant est ce que c'est normal? Ce n'était pas une question d'actualité par groupe politique ? Vous m'avez dit, non, non, celui qui rentre en premier. Je viens de lire le R.O.I du conseil communal qu'on a voté, qui est voté et qui est en ligne sur le site de la commune, qui dit article 31 : conditions de recevabilité, recevabilité de la question oral et d'actualité. Le nombre total de questions d'actualité par le conseil communal est limité à trois. Chaque groupe politique, quel que soit son nombre de conseillers et conseillères ne peut en introduire qu'une seule. Je précise chaque groupe politique ne peut

introduire qu'une seule question d'actualité. Alors je vous pose la question pourquoi le mois dernier ma question d'actualité a été refusée, tout en sachant qu'il y avait deux questions qui étaient introduit par le groupe PS. Merci pour votre réponse.

M. le Président :

Merci pour votre question, monsieur. Il s'agit là tout simplement d'une erreur. Ça arrive. S'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît, s'il vous plaît. C'est monsieur Sumlu qui avait la parole. J'ai repris la parole. Ceci dit, nous avons eu un cas similaire cette fois ci, et nous avons respecté le R.O.I. sans rentrer dans les détails, je vous remercie.

Je donne maintenant la parole à madame Madame Garcia Fernandez.

Mme Garcia Fernandez :

Merci, monsieur le président. Je constate que la majorité n'est toujours pas en nombre. Nous allons aborder une question cruciale, puisqu'il s'agit de la note de politique générale. Je rappelle que cette majorité a été mise en place grâce à l'opposition. Mais là, en tout cas, le MR ne sera pas le forceps, ce qui vous permettra de réaliser l'accouchement parce que c'est un signe que vous envoyez à la population. Comment allez-vous faire pendant les cinq années à venir, si vous n'êtes pas capable, pour la présentation de votre note de politique générale, de réunir vos troupes? J'ai dit et le MR s'en va. Merci.

M. le Président :

Merci.

Je donne la parole à monsieur Azaoum.

M. Azaoum :

Comme le MR, j'estime que la majorité manque à ses obligations. Vous êtes dans l'obligation d'avoir une majorité en nombre. Vous ne l'avez pas. Ce n'est pas la première fois. Ça fait un an seulement qu'on est installé. Le nombre de fois où on a raté un conseil communal, parce que la majorité n'est pas en nombre, c'est un pur scandale. Je vous invite à vous interroger collectivement.

M. le Président :

Merci.

Alors, très bien. Nous sommes dans les questions d'actualité.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

Pardon monsieur Mahdaoui, je n'avais pas vu. Vous avez la parole.

M. Mahdaoui :

C'était juste pour vous dire que le groupe TFA va quand même rester par respect pour certains conseillers, parce qu'il y a quand même des points qui doivent passer pour des votes pour des pour les différentes a.s.b.l. et c'est pour vous rappeler que, le TFA sait reprendre ses

responsabilités, malgré que certaines personnes dénigrent et manque de respect à ce groupe. On va rester pour soutenir cette majorité. J'ai dit.

M. le Président :

Merci Monsieur Mahdaoui. Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Vu que c'est le moment des annonces (rires) on l'a fait pendant le vote pour la désignation des échevins. C'est vrai que nous sommes que deux. Parce que vous dites on n'est pas beaucoup, mais parfois c'est utile. On a fait pour le vote du budget. Vous vous souvenez, c'était le jour de mon annif. On était quasi seuls. Vous avez même chanté bon anniversaire. C'était sympa. Mais bon, parfois je ne peux pas introduire des questions d'actualité parce qu'on interprète mal effectivement le R.O.I. Les erreurs humaines, ça arrive, mais nous allons rester, par respect en tout cas pour ce travail, de déclaration politique communale. On va rester en tout cas pour voter ce point aussi.

M. le Président :

Merci, Merci monsieur. Nous allons entamer le deuxième point, la deuxième question d'actualité. Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Merci monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs les échevins, conseillers. Mesdames et Messieurs,

C'est avec une profonde inquiétude et une grande gravité que je prends la parole aujourd'hui. Le gouvernement fédéral, par la voix de la ministre N-VA, a décidé de supprimer le financement dédié au plan grand froid. Une décision brutale, injustifiable, qui met directement en péril la vie des plus vulnérables dans notre pays. Cette mesure ne relève pas seulement d'un choix budgétaire. Elle traduit une rupture du pacte fondamental qui lie un Etat et ses citoyens les plus fragiles.

En étant chef de groupe d'un parti dans la majorité je ne peux rester silencieux face à une telle régression sociale. Et je m'adresse ici à vous, non pas dans une logique d'opposition, mais avec le devoir de préserver l'essentiel la dignité humaine. La solidarité en hiver n'est pas un luxe, c'est une nécessité et c'est aussi un engagement que j'ai toujours défendu dans une commune comme Molenbeek, où les défis sociaux sont immenses.

Comment allons-nous assurer une continuité dans la protection des personnes sans abri, des familles à la rue, des jeunes isolées? Quelles solutions d'urgence seront mises en œuvre? Si demain le thermomètre chute et que l'Etat fédéral détourne le regard?

Mes questions sont les suivantes :

- Le collège a-t-il officiellement a été informé de ce désengagement?
- Dispose-t-on au niveau communal des leviers nécessaires pour garantir un dispositif grand froid opérationnel.

- Et surtout, quelle initiative politique et intercommunale envisageons nous pour suppléer à cette carence de l'Etat et faire entendre notre voix auprès des autorités compétentes?

Ce n'est pas seulement une question sociale, c'est une question de civilisation. Et je suis convaincu que collectivement, nous ne pouvons pas, dans une société où l'on meurt de froid, dans l'indifférence fermer les yeux pour une telle tragédie. Je vous remercie.

M. le Président :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

M. le Bourgmestre f.f. va répondre si nous avons reçu une information concernant cette décision. En tout cas, moi, en tant qu'échevin du logement non. Je peux vous dire que chaque semaine, les équipes de la commune, en fait, sont confrontées à des gens qui dorment dans la rue. Peut-être vous l'avez vu, mais il y a des gens qui dorment dans l'entrée de la maison communale. Heureusement que la commune a encore un service sans-abrisme. Monsieur le bourgmestre peut compléter. Mais c'est une catastrophe parce que malgré que ce soit effectivement un plan qui est concentré, des mesures qui sont concentrées par la ville de Bruxelles, évidemment, il y a un canal entre nous, Je peux vous dire que ce canal, évidemment, ce n'est pas une barrière. Le sans-abrisme est bien présent sur l'entièreté de la région, mais aussi sur notre commune. Je pense que les services interviennent chaque semaine pour aider, pour orienter les personnes sans abri vers les services compétents. Si maintenant ce service ferme leurs portes, j'appréhende en fait les conséquences pour nos services pour notre commune. En fait, je crains vraiment ensemble avec les mesures Arizona qui vont probablement fragiliser les gens et causer toute une série d'expulsions suite à des non-paiement par les familles qui vont perdre du pouvoir d'achat. Les mois et les années à venir je pense qu' on va devoir se mobiliser pour permettre à des gens de trouver des logements. Il y a trop de gens qui appellent risque d'expulsion dans la rue. Et franchement, la chose la plus difficile d'être échevin du logement ce sont les gens qui appellent et tu n'as en fait pas tout à fait les compétences ni les moyens pour répondre à tous ces gens dans la détresse.

M. le Président :

Je donne la parole à monsieur le bourgmestre faisant fonction.

M. le Bourgmestre f.f. :

Non, c'est tout court. C'est pour dire que nous n'avons pas reçu l'information. Par contre, nous avons bien évidemment un dispositif médiation concernant ce genre de dispositif ou en tout cas on met un dispositif sur pied avec les gardiens de la paix, la police, la propreté publique pour toute une série d'occupations qui sont faites dans les rues. Vous avez pu remarquer qu' il y a de plus en plus d'occupations dans les rues, dans les parcs publics. Et malheureusement, nous sommes. Comme ce n'est pas la mission ou l'objectif des parcs publics et des espaces, nous devons pour éviter que cela devienne des occupations permanentes, nous devons agir pour essayer de faire en sorte que les parcs soient libérés et qu'ils retrouvent leur objectif principal et leur rôle principal.

M. le Président :

Merci monsieur le Bourgmestre faisant fonction.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci, Monsieur le président. Je remercie mes collègues pour la question d'actualité et les réponses apportées par le bourgmestre en fonction et par mon collègue l'échevin du logement. Comme vous le savez tous, le CPAS a dans ses missions une mission obligatoire qui est celle de s'occuper justement à travers des plans qui sont définis, des personnes qui sont sans domicile fixe. C'est ainsi d'ailleurs que nous avons un certain nombre d'assistants sociaux qui, tous les jours, accueillent dans nos locaux des personnes qui sont, qui vivent dans la rue. Et construire avec eux un projet, c'est d'abord leur donner une adresse, c'est à dire une adresse de référence. Et la loi prévoit qu'on peut inscrire quelqu'un au CPAS. Et à travers ça, évidemment, il y a tout un processus d'accompagnement qui vise à permettre à ces personnes de sortir de leur situation de sans domicile fixe, à travers la recherche et l'aide qui est nécessaire pour pouvoir obtenir un logement.

Lorsque les personnes obtiennent cet accompagnement et qu'ils remplissent les conditions, nous leur octroyons une aide matérielle, mais aussi un accompagnement pour équiper leur futur appartement qu'ils vont occuper, en complément et toujours en collaboration avec les services communaux d'ailleurs. Et nous avons un dispositif qui fonctionne en grande partie grâce à ces financements qui nous viennent du fédéral. Et il est clair que si ces financements étaient amenés à disparaître, cela mettrait non seulement le CPAS dans des difficultés extrêmement importants, même s'il s'agit de financements différents, mais qui ont le même objectif, c'est de permettre à des personnes sans domicile fixe de pouvoir retrouver la dignité, de pouvoir vivre dans de bonnes conditions et de pouvoir tout simplement avoir une vie digne et normale dans notre société. Merci pour votre écoute.

M. le Président :

Merci beaucoup. J'ai donné la parole à Monsieur El Khannouss dans le cadre de la présidence du CPAS pour avoir un complément d'information. Sinon, vous avez raison, en tant que conseiller simple, il n'aurait pas eu le droit à la parole.

Je donne la parole à monsieur Mahdaoui.

M. Mahdaoui :

C'est un mot d'ordre. Monsieur Oui, c'est un mot d'ordre. C'est juste pour rappeler que Monsieur El Khannouss est conseiller communal ici. Quand il vient en tant que président, il vient pour présenter son budget, présenter tout ce qui a trait au CPAS, Sinon à chaque fois, sans vous manquer de respect, Monsieur El Khannouss, Mais, le règlement, il est fait pour tout le monde. Merci.

M. le Président :

Effectivement messieurs, comme j'ai précisé avant de vous donner la parole que c'était tout simplement pour apporter un complément d'information qui, pour ma part, je pense est

utile pour nous tous. Mais sinon pour le reste, la loi, elle est pour tous et je vous donne raison. Merci.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vais demander quelque chose d'assez exceptionnel ici. Serait-il possible que mon temps de parole soit attribué à Monsieur Mahdaoui car je sais qu'il est touché par la situation Et, je sais qu'il a des choses à dire par rapport à ça ?

Je vous remercie monsieur le président. Monsieur l'échevin, Monsieur le bourgmestre, Monsieur le Président du CPAS, je tenais à vous remercier pour ces informations. Je pense que les gens doivent l'entendre. Molenbeek, avec toutes ces difficultés, veillera à faire en sorte de pouvoir accompagner, aider et laisser personne sur le côté. Ça fait partie de l'ADN de notre commune. Et à l'heure où le froid toque à nos portes, c'est dans la difficulté qu'on se rend compte de l'humanité. Que ce soient des institutions ou que ce soit de simples gestes de citoyens. C'est pourquoi je tiens à vous mettre en avant l'importance de votre vigilance et faire en sorte que tous les services, police, prévention, tous les services puissent être aux aguets pour veiller à faire en sorte qu'il n'y ait pas un drame dans notre commune. Je vous remercie.

M. le Président :

Merci monsieur Ben Salah.

Ik geef het woord aan mevrouw Sagon voor een actualiteitsvraag met betrekking tot het drugsgeweld in de Edmond de Grimberghe straat.

Mevr. Sagon :

We zitten ondertussen aan 18 schietincidenten gelinkt aan drugsgeweld in Molenbeek dit jaar. De situatie in de Edmond de Grimberghestraat heb ik gebruikt als voorbeeld omdat het bijzonder triest is op een week heb je twee schietpartijen gehad : de eerste op zondag 14 september in de late namiddag, de tweede in de nacht van zondag op maandag 22 september.

Dit is een straat waar heel wat jonge gezinnen wonen, in een buurt met vijf basisscholen binnen een straal van nog geen 500 meter. De voorbije maanden waren er nog meer schietpartijen binnen zo'n perimeter, in parken en vlakbij scholen, ook op klaarlichte dag.

Eind augustus organiseerde U een eerste buurtvergadering, die – laten we daarover eerlijk zijn – slecht voorbereid was. We waren met verschillende die op de koer stonden, in de gang stonden en er waren mensen die door het raam hun vragen moesten stellen aan de verantwoordelijke ter plaatse. Er werd aangekondigd dat er meer infovergaderingen zouden volgen. We kunnen alvast meedelen dat in de Mariteimwijk zeker vraag naar is.

We begrijpen -zoals al heel duidelijk eerder aangegeven- dat veel van de veiligheidsproblemen de gemeentelijke bevoegdheden overstijgen. We zijn daar volledig mee akkoord. Maar en het spijt me dat we daar telkens weer op moeten insisteren, jullie en jullie specifiek bent wel verantwoordelijk voor een sterk aanwezig bestuur dat voorziet in juiste informatie en communicatie naar onze burgers toe.

Onze vragen:

- Wanneer organiseert u volgende wijkvergaderingen, ook voor andere Molenbeekse buurten? Zal u ervoor zorgen dat deze keer de locatie geschikt is en dat er voldoende plaats is? En dat er ook gecommuniceerd kan worden in het Nederlands?
- Welke concrete maatregelen zal u nemen om bij toekomstige incidenten sneller, duidelijker en zichtbaarder aanwezig te zijn maar ook te communiceren met de buurtbewoners?
- Kan u ons een stand van zaken geven over de gesprekken met de andere bevoegdheidsniveaus rond het tekort aan politieagenten in onze zone? Zijn er andere inspanningen of initiatieven die u zelf hebt ondernomen – of de komende dagen nog zal ondernemen – om dit drugsgeweld een halt toe te roepen en waar u ons over kan inlichten?

Wij verwachten meer daadkracht, transparantie en nabijheid. Ik dank u.

M. le Président :

Je donne la parole à monsieur le Bourgmestre f.f.

M. le Bourgmestre f.f. :

Madame Sagon, je vous remercie pour vos questions. En ce qui concerne la réunion dont vous parlez, on parlait aussi néerlandais. Je tiens quand même à le préciser. Nous avions en fait voulu le faire dans le quartier qui était concerné par la zone. Bien sûr, il y avait d'autres possibilités mais nous avons décidé de le faire le plus à proximité de la zone concernée. Nous n'avions pas prévu qu'il y aurait une diffusion aussi large concernant ces problèmes-là, et nous avons fait une distribution, un toutes boîtes dans le quartier bien précis, parce que nous avons identifié qu'il y avait un besoin d'information à ce niveau-là. Bien sûr, il y a un autre besoin d'information par rapport à toute la population, mais là il était urgent de discuter et d'avoir un dialogue et faire une présentation dans ce quartier bien précis. Nous n'avions pas imaginé qu'il y aurait eu ce retentissement médiatique s'il n'y avait pas eu ça, puisque deux tiers des personnes venaient aussi d'autres quartiers, la salle aurait été largement suffisante. Nous allons bien sûr organiser d'autres réunions. Mais pour l'instant, même concernant le quartier dont vous parlez, la rue dont vous parlez et on a reproché de ne pas avoir informé ou de ne pas avoir fait une déclaration par rapport à ça, mais c'est parce que le parquet a demandé de ne pas communiquer du fait des informations de l'enquête qui est en cours. Donc nous ne pouvons pas communiquer à ce niveau-là. Et même si ça nous est reproché, nous ne pouvons pas le faire parce que l'enquête est en cours.

En ce qui concerne les rajouts, vous avez pu entendre le mois dernier une information que je n'ai pas eue lorsque je suis allé voir le ministre, à peine quelques jours avant la réunion du conseil communal, j'avais une réunion au cabinet du ministre de l'Intérieur. Une présentation générale des effectifs et des services spécialisés avait été faite, mais il n'y avait nullement, en fait de propositions, malgré nos demandes, et j'étais en présence du chef de corps, malgré nos demandes de soutien supplémentaire et d'une demande claire pour des effectifs supplémentaires, comme l'a fait d'ailleurs aussi le procureur du Roi quelques jours auparavant, pour justement demander des moyens financiers et aussi de recherche pour ces enquêtes.

Malheureusement, je n'ai pas reçu l'information, mais vous l'avez entendu de la bouche d'une conseillère communale du MR qui apparemment a eu des contacts. C'est le mois passé. Je ne sais pas si vous étiez présente ou bien ou si vous aviez pu identifier cela, mais il a été dit que le plan Canal allait être mis sur pied. Le plan Canal, c'est un plan qui concerne trois communes, en l'occurrence Saint-Gilles, Molenbeek à Anderlecht, où il y aurait 100 agents supplémentaires par rapport à ce phénomène-là.

Alors, le plan Canal, vous savez que les policiers peuvent décider d'aller dans une commune ou une autre, puisque c'est comme ça que la réforme de la police a été faite en 2005, si je ne m'abuse. Ils peuvent décider d'aller dans l'une ou l'autre commune. Ce qui nous pose à nous des problèmes, parce que ce n'est pas spécialement la commune ou les agents, choisissent de venir. Par contre, au niveau du plan Canal, la police, les effectifs là, ils ne peuvent pas choisir la commune dans laquelle ils veulent aller travailler. Et le plan Canal, lui, il permet directement de mettre ses effectifs à disposition des communes. Ça c'est typiquement les choses importantes ou positives qui peuvent amener quelque chose. On a envoyé un courriel au ministre pour dire qu' on est pour, on demande qu'il y ait ce plan Canal qui vienne pour nous permettre de renforcer nos effectifs policiers, ce qui aura aussi un impact positif. Par rapport à la sécurité, nous n'avons pas demandé des militaires, mais bon, apparemment, c'est quelque chose qui, comme je le disais encore et je l'ai dit l'autre fois, comme dit mon collègue Philippe Close, nous sommes en Belgique, les choses qu'on ne demande pas arrivent. Donc, on va dire quelque chose de surprenant que l'on voit venir aussi des militaires. Mais nous nous sommes pour la police. les réponses aux questions que vous avez posées.

M. le Président :

Ik geef het woord aan mevrouw Sagon.

Mevr. Sagon :

Merci pour ces informations. Quelques éléments de réponse quand même.

Deux tiers de personnes qui venaient d'un autre quartier. Je pense que si c'était le cas, parce que je ne vois pas comment vous avez pu voir ça. si c'est le cas, ça montre en effet le besoin d'information.

Alors, une de mes questions très précises était aussi de savoir quand est-ce que vous allez organiser d'autres réunions? Vous n'avez pas répondu à ça et je trouve ça dommage. Deuxièmement, s'il y a quelque chose qui se passe dans la rue Edmond de Grimberghe, personne ne va vous demander de partager des informations confidentielles sur l'enquête en cours. Ce n'est pas du tout ça. Mais par exemple, le fait que vous êtes dans la rue même pour aller discuter avec les citoyens. Peut-être, là on revient à chaque fois sur ce même élément, le fait que vous avez un collège incomplet et le fait que vous avez des compétences sur des compétences, sur des compétences et que peut être vous n'avez pas le temps pour faire ce travail. Mais dans le monde idéal, vous prenez le temps de passer dans une rue où il y a eu deux accidents de violences graves dans une semaine. Ce sont que des suggestions, mais ce sont des suggestions qui vont vraiment être appréciées par les citoyens de Molenbeek.

On comprend le focus sur Bonnevie, mais comme mon collègue, Emre a déjà dit et on le voit, c'est que la violence se déplace. Maritime, entre temps, on a eu deux incidents. Jeudi

passé, de nouveau à 11h30. Ce n'est pas si tard le soir. Mon mari était en train de faire son jogging. Il a été confronté à ça. On comprend que vous êtes dépassés tellement et vraiment on comprend que ça doit être hyper énervant qu'une conseillère communale du MR a plus d'informations que vous même et que vous avez une réunion avec le ministre et que ces informations ne sont pas partagées.

M. le Président :

Je donne la parole à monsieur le Bourgemstre F.F.

M. le Bourgemstre F.F. :

Mevrouw Sagon, heel kort comme on dirait. Je comprends Mais je ne me suis pas plaint auprès de vous du fait que je suis submergée. Vous revenez chaque fois avec cet argument. Mais, madame, passer dans une rue, ce n'est pas un problème. Vous comprenez ? Je peux prendre dix, quinze minutes, 1 heure, ce n'est pas le problème. Mais encore une fois, aller sur place alors qu'une enquête est sur pied, est en œuvre où je ne sais même pas avec qui je vais parler. J'ai bien vu le poste par rapport à la dame qui se plaint dans sa rue. Oui, je veux aller dans la rue. Je vais parler à des personnes. Les personnes qui sont là peut être, je ne sais pas qui sont ces personnes, vous comprenez ? Ce n'est pas ma présence qui est importante. Ce qui est important, madame, c'est de prendre le travail comme il faut, c'est à dire les contacts avec les policiers. Et ce fonctionnement-là a mené à ce que vous parlez de quinze fusillades sur les quinze fusillades. 80 % des auteurs de faits ont été placés en mandat d'arrêt et ont été présentés au parquet du roi. C'est cela qui est important. Ce qui est important, bien sûr, c'est de communiquer. On ne veut pas se ménager par rapport à l'information. Mais ce n'est pas spécialement le fait d'aller, oui, c'est une façon de faire, d'aller sur place pour parler. On va faire une réunion d'information dès qu'il est possible de le faire pour les quartiers qui sont concernés. On va continuer à le faire. Nous avons un programme pour aller dans les quartiers, pour faire ces présentations. Nous sommes en préparation. On ne va pas directement vous donner la date, cette date n'est pas encore déterminée, mais c'est nous même qui avons proposé de le faire et nous allons le faire. Mais je ne me plains pas du tout madame du temps que je n'ai pas ou de quoi que ce soit, je ne me suis pas plaint auprès de vous et je vous demande de ne pas penser que je suis submergé par quoi que ce soit. Nous faisons le travail, peut-être pas comme vous vous souhaiteriez le faire. Je suis tout à fait d'accord que vous avez une autre conception, mais moi je pense que ce qui est plus important, c'est d'avoir des résultats et d'être en contact et avoir toutes les informations et de pouvoir prendre des décisions en concertation avec les services qui sont là et qui travaillent pour cette matière là en particulier. Je pense que ça fonctionne puisque nous avons des résultats qui sont concrets. Nous ne sommes pas à 100 %, par contre de ne pas avoir l'information de la part du ministre, moi, j'en suis désolé parce qu'il y a même deux jours avant, j'étais avec lui. Alors c'est parce que peut être je ne suis pas du MR ou je ne sais quoi, mais moi, deux jours ou trois jours avant, j'étais chez le ministre et on demandait clairement les moyens financiers et savoir ce qui était mis sur pied. Et nous n'avons pas eu l'information, et c'est la conseillère MR qui a obtenu cette information. Par contre, dès que nous l'avons su, nous avons discuté. Le chef de corps a contacté le ministère pour avoir les informations complémentaires par rapport à ça. Et apparemment, le plan est prévu pour ça. Maintenant, vous dire quand ça viendra, bien sûr, nous l'avons demandé, mais nous n'avons pas reçu l'information.

M. le Président :

Merci monsieur le Bourgmestre F.F.

Ik geef het woord aan mevrouw Sagon.

Mevrouw Sagon :

Merci beaucoup pour les explications supplémentaires. Je suis d'accord, le travail de service est à saluer, mais je m'excuse, je reviens à chaque fois là-dessus. Mais on est 24 septembre, on a eu une session d'information que pour le quartier Bonnevie, pour 30 40 personnes, ce n'est pas assez. En fait c'est ça, je pense qu'il y a plusieurs moyens via les canaux officiels de la commune de Molenbeek. Par votre présence, je sais que vous vous dites ce n'est pas important, mais si c'est important de voir la gouvernance et par ces réunions, sessions d'information, ce sont des choses qui vont être appréciés. Et là aussi, vous pouvez expliquer encore plus clairement comme quoi il y a énormément de choses qui sont en dehors des compétences de Molenbeek, parce que c'est ça aussi, il y a une frustration avec la population qui ne comprend pas, et ces sessions d'information permettent de contrer ces frustrations et de dire, voilà, on est limité aussi nous-mêmes. Merci beaucoup.

M. le Président :

Il s'agit de la déclaration de politique générale 2024-2030.

Je donne la parole à monsieur le Bourgmestre F.F.

M. le M. le Bourgmestre f.f. :

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous nous tenons aujourd'hui devant vous pour présenter le document qui guidera l'action de notre majorité pour la législature en cours, qui a déjà débuté. La déclaration de politique communale.

Vandaag staan wij voor U om het document te presenteren dat de acties van onze meerderheid voor de komende legislatuur zal sturen, de gemeentelijke beleidsverklaring.

Ce texte n'est pas le simple programme d'un parti ou d'une coalition. C'est un contrat de confiance avec l'ensemble des molenbeekoïses Une feuille de route ambitieuse et réaliste pour construire ensemble un Molenbeek plus solidaire, plus sûr et plus prospère.

Deze tekst is niet zomaar het programma van een partij of een coalitie. Het is een vertrouwenscontract met alle molenbeekenaars, een ambitieuze en realistische routekaart om samen een solidaire, veiliger en welvarender Molenbeek op te bouwen.

Je sais que l'opposition a étudié ce texte avec attention et c'est une bonne chose, car au-delà de nos divergences, nous partageons tous la même volonté de voir notre commune s'épanouir. Je vous invite à considérer cette d.p.c. non pas comme un sujet de confrontation, mais comme un point de départ pour un débat constructif, respectueux et au service de notre population.

Notre vision pour Molenbeek commence par un engagement fondamental, une gestion éthique transparente et responsable de notre commune. C'est la fondation sur laquelle nous bâtissons toutes nos actions. Nous renforçons la démocratie et la participation.

Au-delà des déclarations de principe, la d.p.c. prévoit des mécanismes concrets pour impliquer les citoyens et les associations dans les décisions qui les concernent directement, afin de renforcer la démocratie participative à Molenbeek. Nous garantissons une gestion saine et éthique. Cela signifie une transparence totale sur les finances communales, une politique d'investissement rigoureusement responsable, excluant tout investissement dans des entreprises violant des droits humains ou le droit international. C'est un engagement fort qui sera couplé à la mise en place de structures indépendantes pour veiller à la bonne conduite de nos politiques.

Nous positionnons notre administration au service de la population. Un personnel communal motivé, bien formé et efficace est la clé pour répondre aux besoins de nos habitants et améliorer le service public au quotidien. La gestion est un outil au service du citoyen, pas une fin en soi. Ceci n'est pas une simple promesse de campagne ou politique. C'est un engagement solennel à redonner aux molenbeekois la confiance dans leurs institutions.

Le cœur de notre projet politique est de faire de Molenbeek un lieu où chacun se sent en sécurité, respecté et intégré. Nous agissons sur les leviers majeurs de la cohésion sociale. Nous prenons à bras le corps les enjeux de l'habitat insalubre et de la propreté publique. Le logement digne est la base de toute stabilité, et la propreté de nos rues et de nos parcs est le reflet de notre respect pour notre quartier. La sécurité est un droit fondamental. Nous renforcerons la présence de la police de proximité et nous agirons avec fermeté contre le deal de rue et toutes formes d'incivilités. La vague de fusillades dont on a parlé, que connaissent Molenbeek, mais aussi d'autres communes à Bruxelles et ailleurs en Belgique et en Europe, n'est pas un phénomène inarrêtable. C'est un défi pour notre société qui nous oblige à agir. Nous continuerons d'encourager notre police locale à maintenir l'ordre et à lutter contre les trafics de drogue et d'armes. Pour cela, nous collaborons étroitement avec le procureur du roi et nous soutenons activement ces demandes de moyens humains et financiers supplémentaires. Nous persistons dans notre combat pour obtenir davantage de moyens des niveaux de pouvoir supérieurs et nous relancerons également les concertations locales de tous les acteurs publics et privés et des citoyens engagés pour une réappropriation du terrain par des activités de cohésion sociale. Nous croyons fermement que l'unité de notre commune ne se construit pas par l'exclusion, mais par l'inclusion. Nous soutiendrons les initiatives locales qui créent des liens, favorisent le dialogue interculturel et renforcent le tissu associatif et sportif.

Malgré la décision négative d'aujourd'hui du jury européen concernant notre projet Molenbeek for Brussels 2030, nous disposons désormais d'une stratégie culturelle encore plus claire et élaborée par des spécialistes de tous les domaines, en collaboration avec un monde associatif riche et diversifié, des étudiants, des entreprises, des jeunes et des moins jeunes. Je tiens d'ailleurs, comme l'a dit aussi Monsieur le Président, à remercier infiniment les équipes engagées dans son élaboration et la présentation de notre candidature. Elles ont mené cette candidature à bout de bras, avec une détermination et une audace incroyables. Après des milliers d'heures de travail à la rencontre et à l'écoute, respectueuse de toute une population dans le cadre du concept de Sadaka, la générosité, la générosité créative. Le jury, qui a fortement apprécié notre projet mais qui ne l'a pas choisi, ce projet n'a pas manqué ni de

rigueur, ni de fondement, ni de mérite. Il a décidé de porter son choix sur une autre commune, raisonnant bien probablement de façon conventionnelle. Nous ne nous laisserons pas abattre et aucun des acteurs impliqués jusqu'ici ne souhaite abandonner. Nous le ferons avec moins de moyens, mais le cœur est un moyen plus puissant qui ne manque pas à Molenbeek. Ces actions ne sont pas isolées, elles forment un tout cohérent pour faire de Molenbeek une commune où il fait bon vivre pour tous.

Pour préparer l'avenir de nos enfants, nous devons investir dès aujourd'hui dans l'éducation et l'économie locale. L'éducation est notre plus grand atout. Nous garantissons un enseignement public de qualité, accessible à tous, en investissant dans nos infrastructures scolaires et en soutenant nos équipes éducatives. Molenbeek regorge de talents, comme il l'a été dit, notamment dans la candidature et d'initiatives. Nous agissons pour dynamiser l'économie locale, soutenir les PME et encourager la création d'emplois pour nos jeunes. A cet égard, nous travaillons sur la base et nous travaillerons à l'avenir sur la base d'un plan d'emploi de l'emploi concerté avec tous les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle, y compris les plus innovants, et nous développerons nos contacts avec les entreprises et tous les employeurs susceptibles d'accueillir nos chercheurs d'emploi. Notre objectif est de faire de Molenbeek un pôle économique attractif et inclusif.

Pour soutenir cette dynamique, notre d.p.c. intègre des politiques de mobilité douce, des espaces verts. En ce qui concerne bien sûr les espaces verts, une gestion urbaine qui fait de Molenbeek un lieu agréable et respirable.

Enfin, nous n'avons pas l'intention de nous contenter de la gestion quotidienne de notre commune. Notre d.p.c. porte une vision de Molenbeek sur la scène internationale, fidèle à ses valeurs de solidarité. Nous assumons fièrement notre rôle de commune hospitalière. Cela signifie que nous continuerons de garantir un accueil digne aux migrants et un accès simple à l'aide médicale d'urgence. C'est une question d'humanité et de respect du droit international. Nous renforcerons la coopération internationale. Nous allons au-delà de notre partenaire historique de Mbour au Sénégal pour développer de nouvelles collaborations. Nous continuerons également d'entretenir des liens forts avec la ville de Jeannin en Palestine. De plus, nous chercherons activement des financements complémentaires pour la coopération au développement et soutiendrons les ONG et organisations actives dans ce domaine. Nous soutenons les initiatives de paix et de solidarité. Nous rejoindrons des campagnes internationales telles que Mayor for Peace pour un monde sans armes nucléaires, car la paix mondiale est un enjeu local. Nous soutiendrons également les actions de solidarité et des associations locales envers les peuples confrontés à des catastrophes, et nous continuerons d'adopter et de promouvoir une position claire pour faire respecter les décisions de la Cour de justice internationale concernant la situation en Palestine, car nous condamnons le génocide, comme nous l'avons déjà confirmé dans notre conseil communal, et nous ne pouvons rester silencieux face à l'injustice. En combinant ces axes de travail, nous affirmons notre ambition de faire de Molenbeek une commune ouverte, solidaire et engagée dans la transformation sociale, culturelle et éthique à l'échelle locale et internationale.

En conclusion, je dirai que. Mesdames et Messieurs les conseillers, cette déclaration de politique communale est le fruit d'un travail rigoureux et de la concertation. Elle est la boussole qui orientera nos actions pour les cinq prochaines années.

Dames en Heren raadsleden, deze gemeentelijke beleidsverklaring is het resultaat van nauwgezet werk en overleg. Het is het kompas dat onze acties voor de komende vijf jaar zal sturen.

Notre vision est claire un Molenbeek qui agit avec transparence, qui protège ses habitants, qui rassemble ses communautés et qui est résolument tourné vers l'avenir avec ambition et solidarité.

Onze visie is duidelijk. Een Molenbeek dat met transparantie handelt, zijn inwoners beschermt, zijn gemeenschappen verenigt en resoluut naar de toekomst kijkt met ambitie en solidariteit.

Nous prenons nos responsabilités, nous sommes prêts à débattre avec vous et nous sommes prêts à travailler avec vous, avec tous les Molenbeekoïses pour concrétiser cette vision.

Wij nemen onze verantwoordelijkheden. We zijn klaar om met U in debat te gaan en we zijn bereid om samen met alle molenbeekenaars te werken aan de realisatie van deze visie.

Je vous remercie de votre intention et j'attends avec impatience l'échange constructif qui va suivre.

Ik dank U voor uw aandacht en kijk met spanning uit naar de constructieve uitwisseling die zal volgen. Heel bedankt.

Merci beaucoup.

M. le Président:

Merci monsieur le Bourgmestre F.F.

Je donne la parole à monsieur Mahdaoui.

M. Mahdaoui:

Merci. Tout d'abord, une petite réponse avant de faire mon intervention. Est-ce que cette déclaration de politique générale est soumise au vote ou c'est une prise d'acte?

M. le Président :

C'est une prise d'acte, une prise de connaissance.

M. Mahdaoui :

C'est une prise de connaissance. Il n'y a pas de vote. Vous confirmez madame la Secrétaire ? C'est confirmé.

Tout d'abord, comme vous l'avez dit, monsieur le bourgmestre, nous avons lu cette politique générale. On tenait d'abord à vous remercier car lors des négociations, vous n'étiez pas là, mais monsieur Dirk De Block était là, on a dû envoyer notre programme et ils l'ont étudié. On a négocié avant qu'on rentre en négociation, avant qu'on ait cette majorité. Nous sommes étonnés et on vous remercie parce qu'il y a quand même plus de 70 % de notre programme qui se retrouve dans cette politique générale, on vous félicite. La seule chose sur

quoi on bug, c'est la façon dont ça a été fait, sans concertation avec quelques membres de la majorité et aucun membre de l'opposition. C'est dommage. Et que vous fassiez passer d'abord le budget avant cette politique ça pose des questions. Néanmoins, on vous remercie encore et par principe, comme on est dans l'opposition, on va s'abstenir. On ne va pas voter contre parce qu'on respecte le travail que vous avez fait. On respecte notre travail parce qu'il y a quand même beaucoup de points qui se retrouvent dans votre déclaration, on va s'abstenir. Merci. J'ai dit.

M. le Président :

Merci. Ik geef het woord aan mevrouw Deknudt.

Mevr. Deknudt:

Allereerst zou ik willen starten op het feit dat de Nederlandstalige tekst heel moeilijk te lezen was. Enorm veel fouten, zinnen en woorden die aan elkaar geplakt waren waardoor dat het lezen heel moeilijk was. Bepaalde plekken zoals Gentse steenweg, ik dacht dat het een uitgevonden plek was en dat ik dat gewoon niet kende in Molenbeek maar het gaat dus om de Gentse steenweg maar dat werd dus verkeerd vertaald. Dus a.u.b. herzie de Nederlandstalige tekst volledig want ik ga niet alle fouten opnoemen.

Dank U wel mijnheer de Burgemeester om nu ook te vertalen. Ik hoop dat het in de toekomst ook meer zal gebeuren.

Nu ten opzichte van de beleidsnota, ik zie dat er veel gesproken wordt van documentatie te bezorgen, vooral aan nieuwkomers en aan bewoners. Mijn vraag was wat met de mensen die in onze taal niet sterk zijn? Niet in het Nederlands, nog in het Frans? Wat met mensen die niet kunnen lezen? Vooral nieuwkomers die documentatie heeft dan vooral niet veel nut. Misschien daar eens over brainstormen hoe U dit gaat oplossen.

Daarnaast was ook het beleid rond pesten. Het beleid rond pesten was heel mooi. Het was heel preventief. Wat ik wat miste op de beleidsnota rond het pesten was vooral ok het is heel preventief, men gaat mensen opleiden maar wat met de slachtoffers. Er is heel weinig rond slachtoffers die slachtoffer zijn van pestgedrag. Daar zou ik wat meer acties zien om die mensen te onthalen en te ondersteunen.

Om te eindigen op een positieve noot de laatste was wereldpolitiek maar daar maak ik mij met deze meerderheid geen zorgen over. Die zijn goed bezig. Dank U.

M. le Président:

Dank U mevrouw Deknudt.

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

M. Ouassari :

Mesdames et Messieurs, chers collègues. Ce soir, nous discutons de la déclaration politique communale et je dois être directe ce texte n'est pas une feuille de route crédible. C'est un manifeste politique rempli de bonnes intentions, mais déconnecté de la réalité. La contradiction est flagrante. La d.p.c. reconnaît elle-même que la situation financière de notre commune est préoccupante, que nous sommes contraints à des choix douloureux et que la

dotation CPAS est déjà intenable. Nous sommes en réalité en situation de quasi-faillite virtuelle. Et pourtant, malgré ce constat alarmant, la majorité annonce des dizaines de projets nouveaux. Nous avons fait le calcul en additionnant les mesures proposées ce sont près de 80 équivalents temps plein qui seraient nécessaires, 80 personnes de plus à recruter, à payer, à former. Avec quels moyens? Personne ne le dit. Et cela ne s'arrête pas là. Rénovation complète de la piscine communale. Et cerise sur le gâteau, construction d'une piscine en plein air. Est-ce bien sérieux? Alors que nous avons des difficultés à entretenir nos infrastructures existants et à payer les factures des moyens courantes?

Deuxième contradiction, le collègue se décharge de ses responsabilités. Chaque fois que l'on parle de financement, c'est la faute du fédéral, du régional ou de l'Europe. Mais ici, à Molenbeek, ou est le plan crédible pour assumer nos propres choix budgétaires?

Troisième constat, ce texte est truffé de slogans. Et pour vous donner une idée concrète, je me suis amusé à compter les mots. Renforcer apparaît 59 fois, soutenir 53 fois, continuer 49 fois. Voilà la preuve que nous ne sommes pas face à un plan de gestion, mais face à un discours d'intentions. Des verbes vagues, répétés à l'infini, qui sonnent bien mais ne débouchent sur aucun plan budgétaire soutenable. Et puis créer une pléthore de conseil consultatif ne peut pas servir de caution. Faut-il rappeler qu'il a fallu plusieurs mois pour renouveler le Conseil consultatif des aînés? Ce même conseil a produit un document détaillé avec des dizaines de propositions concrètes. Et rien de cela ne se trouve dans cette d.p.c.. Alors à quoi bon promettre d'autre conseil consultatif si c'est pour ne jamais les écouter? Comment peut-on bâtir une centaine de propositions sans poser un constat de départ, sans chiffrage, sans statistiques, sans méthode d'évaluation? Soyons clairs cette d.p.c. n'est pas un projet de gestion communale, c'est un programme électoral déguisé et il est d'autant plus problématique qu'il est porté par une majorité isolée, sans partenaire politique solide et sans marge financière pour l'appliquer. Pire encore, cette d.p.c. élude totalement un enjeu vital, la fuite des classes moyennes. Et je parle de toutes les classes moyennes.

En Belgique, nous avons évité la constitution des ghettos à la française, mais cette d.p.c. prend le risque de transformer Molenbeek en véritables ghettos avec des propositions comme adapter les politiques tarifaires aux revenus ou instaurer un droit de préemption sur l'immobilier privé. Vous croyez être socio? En réalité, vous faites fuir tous ceux qui pourraient investir dans cette commune, même si nous ne sommes pas la capitale européenne de la culture, si nous continuons sur cette voie, Molenbeek deviendra une commune où plus personne voudra s'installer, où plus personne voudra investir.

Au nom des engagés, je le dis fermement nous ne pouvons pas cautionner un tel exercice de communication. Nous voulons un plan réaliste, priorisé, financier, qui respecte les molenbeekois en leur disant la vérité plutôt que leur vendre des promesses intenable. Je vous remercie.

M. le Président :

Merci monsieur Ouassari.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Merci monsieur le Président. Evidemment, après mon collègue de gauche, enfin, de droite plutôt, ça va être un ton, ça va être un peu plus différent, j'avoue. D'abord, un grand merci pour cette déclaration de politique communale. Un petit rappel pour ceux et celles qui nous regardent via la chaîne YouTube. Cette note permet à la majorité de nous expliquer l'ensemble de leur politique à venir les six prochaines années. Enfin presque, parce qu'on vient de terminer déjà une année quasi complète et, à la dernière année de législature, ce sont souvent les élections, il ne se passera pas grand-chose à part voir les candidats dans la rue.

Alors le contenu de cette note d'orientation politique nous plaît Écolo Groen, en tous cas dans son ensemble mais quand on lit séparément les 24 priorités, c'est presque parfait. Mais quand on lit l'ensemble de la déclaration, nous avons plusieurs remarques à formuler. Nous observons une déclaration qui manque de budgétisation par priorités. L'implication au niveau du personnel communal par priorités et la manque de cohérence de certains projets. Je ne suis pas comme mon collègue de gauche, enfin de droite, tout mettre dans la poubelle mais on a lu ces 24 priorités et on a quelques remarques à faire.

Tout d'abord, le manque de budgétisation. Plusieurs plans d'actions par priorités qui sont cités sont nécessaires, voire indispensables. Ça donne envie de les voir se réaliser dans notre commune. Mais vous pouvez constater qu'aucune information chiffrée accompagne cette note. Ce ne sont que des intentions. Par exemple, ce qu'on nous présente au niveau du logement. J'avoue, c'est extrêmement ambitieux. On aurait pensé qu'il ne s'est rien mis en place durant les six dernières années. Vous proposez un investissement de 6 millions d'euros sur les 3 prochaines années pour uniquement de la rénovation. Mais qu'est ce qui présente ce chiffre? 2 millions par an, c'est une somme astronomique pour beaucoup de personnes. On peut imaginer des chantiers gigantesques, mais est-ce réellement le cas? S'agit-il de rénovations lourdes ou légères? Par contre, d'autres projets de logements moins coûteux à réaliser, entretenir qui manquent dans votre proposition? Par exemple des Community Land Trust ou des coopératives, des logements kangourou ou intergénérationnels.

Au niveau des services de la police, il y a une volonté de mieux organiser leur présence. Mais vous faites juste le constat qu'il manque 140 policiers. Alors comment améliorer vous ces services? Avec quel budget?

Un dernier exemple concerne les services de la jeunesse. C'est extrêmement ambitieux. En plus ces dix dernières années, on n'en a pas vu grand-chose de réalisé avec les jeunes et pour les jeunes. Mais est ce que votre budget est en cohérence de vos ambitions?

Vous proposez toutes ces politiques sans toucher au i.p.p., au p.r.i.. En plus, on vient d'entendre au début de la séance avec l'interpellation citoyenne que dans le plan triennal, ce ne sera pas toucher pendant les trois prochaines années. Vous ne touchez pas au personnel, vous ne touchez pas au CPAS, même si son budget augmente, ni à la prime de fin d'année du personnel communal, ni à la vente de la maison de repos que vous aviez dit que ça nous coûte cher. La seule suppression que vous avez annoncée, c'était la suppression des cadeaux de Saint-Nicolas, des enfants du personnel et la suppression des primes pour les citernes d'eau de pluie. Il y a eu qu'une seule demande en 2024. Au total, pour 250 €, ce sont vos dires.

Ensuite, il y a beaucoup d'intentions politiques à créer, à lancer, à continuer, à organiser, à participer. Mais toutes ces volontés ont besoin de personnel en nombre et en

présence. Vous faites le constat de 140 policiers manquants, mais en même temps, vous dites que les agents de quartier qui sont déjà en poste seront plus sur le terrain, car vous allez réduire les charges administratives pour augmenter leur présence de terrain. Mais comment? Si c'est réalisable, pourquoi ce n'est pas encore fait ? Pour le CPAS, vous dites alléger la charge de travail des assistants sociaux. J'imagine que vous comptez doubler le nombre des agents et non la réduction des charges administratives. Car dans ce métier d'assistants sociaux, vous ne pouvez pas le faire.

En dernier, ce qui m'attirait l'attention, c'est le nombre d'événements, de rencontres citoyennes, de moments festifs que la commune compte organiser. Moi, je trouve ça bien, mais en même temps, je ne pensais pas qu'une administration communale allait devenir un service d'organisation d'événements. Ce n'est pas une blague, mais en même temps, je pense qu'au niveau du personnel, il faut faire attention parce qu'il faut faire attention au respect des horaires de travail et des heures supplémentaires du personnel, car ce genre d'événement que vous comptez organiser souvent en dehors des heures de bureau.

Alors en lisant votre déclaration, j'ai remarqué également des manques de cohérence en question, de mobilité. Vous dites de créer plein de pistes cyclables car la mobilité douce est importante. On est content et en même temps, vous dites garder le maximum de places de parking, voire construire d'autres en souterrain. Mais comment et dans quel espace? Peut-être vous auriez pu soutenir des projets de transports publics, mais là non plus vous avez donné un avis négatif pour le 3015. Autre point, vous comptez revoir la place communale pour qu'il y ait plus d'espaces verts, plus d'espaces de rencontre? Mais c'est chouette, mais je dirais déjà faites respecter l'interdiction de stationnement, ce sera déjà un bon début. Vous dites développer un accompagnement des personnes à risque de radicalisation et leur entourage. Mais en fait, aucun plan d'action est proposé dans ce point. Comme si vous aviez sorti une phrase quand le terme radicalisation n'était pas dans cette déclaration et qu'il fallait absolument le mettre.

Deux derniers paragraphes et je termine, désolé. Et en dernier, vous parlez de la transparence et de démocratie, un argument très important à nos yeux, nous les écolos. Vous proposez le droit de chaque citoyen de consulter les documents administratifs relatifs aux décisions et dossiers de la commune. Mais comment? Il y a déjà des retards pour les mises en ligne des documents comme PV et des motions. Vous souhaitez mettre en place un bureau d'éthique, mais vous ajoutez dans la note, que si le budget le permet, ce bureau ne verra jamais le jour. Vous comptez mettre en place un bilan mi-mandat? Vous avez déjà épuisé les 20 % de la législature, ça veut dire que le bilan mi-mandat va arriver dans deux ans. Je vous mets et même je vous proposerai de présenter un rapport d'activité annuel comme imposé aux différents ASBL que nous subsidions. Des consultations publiques. Présenter la déclaration aux associations et leur demander de faire réaliser les objectifs de la majorité. Mais c'est chouette! Mais en même temps, comme vous dites dans votre majorité, que la participation est importante. Est-ce que ce ne sera pas plus intéressant déjà d'avoir consulté la population, d'avoir leur avis et rédiger cette note ? Je pense que les faire participer dès le départ, c'est un bon acte pour la participation.

Je termine comme dans les films américains, tout le monde aime bien voir les happy end, mais cette fois ci avec cette déclaration j'ai peur. Même si vos intentions sont bonnes, j'ai peur que les bonnes intentions laissent leur place à des manque de budget et de personnel. Je dirais prochain rendez-vous sur le budget 2026 et les comptes 2025. Là nous verrons déjà

si cette note de politique communale tient la route. Merci et merci pour le temps que vous m'avez accordé en plus.

M. le Président :

Merci monsieur Sumlu.

Ik geef het woord aan mevrouw Sagon.

Mevr. Sagon:

Inderdaad een lange mooie tekst een mooie titel “laten we samen bouwen aan een Molenbeek dat beschermt, mensen samenbrengt en naar de toekomst kijkt”. Dank U om de inleiding een deel in het Nederlands te brengen. Dat is zeer geapprecieerd. Zeker ook omdat zoals collega Deknudt aangeeft het is echt toch met momenten problematisch het Nederlands in de tekst. Dat moet echt noch herzien worden.

De tweede algemene opmerking die ik toch wil maken, de collega's van de MR zijn buitengewandeld. Wij gaan dat niet doen. Wij geloven in dat democratisch debat maar we vinden het inderdaad wel jammer dat U als meerderheid niet de meerderheid kan aanleveren om dit debat te houden, dat het quorum niet bereikt werd om de zitting te starten mijnheer De Block. Het zou belangrijk zijn, zeker voor meetings zoals vandaag waarin dat de algemene beleidsverklaring voor de komende vijf jaar wordt voorgesteld dat U dan ook echt als een sterke samenhangende meerderheid aanwezig is.

Op inhoud, ik zou op elk hoofdstuk willen tussenkomen. Er zijn heel positieve hoofdstukken. Cultuur, ook al hebben we Molenbeek2030 niet binnengehaald het hoofdstuk is zeer goed geschreven. Versterking van democratie en participatie, kwaliteitsvol onderwijs, transparantie en ethiek er is hier heel veel positief in.

Ik sluit mij aan op de kritieken van Emre daarentegen en dat is eigenlijk ook onze overhangende kritiek is inderdaad het is gewoon met momenten niet concreet genoeg, niet meetbaar genoeg en er komt ook geen budget bij te kijken.

Emre verwees naar huisvesting ik ga inzoomen op mobiliteit en klimaat. Daarnaast op veiligheid denk ik dat we nu genoeg hebben gesproken gedurende deze sessie. Op netheid, sur le propreté, we gaan zeker terugkomen op de strategie. C'est très intéressant pour voir quelques idées là-dedans mais ce qu'on aimerait bien voir sur la propreté c'est vraiment de voir aussi l'approche stratégique. Est ce qu'on travaille via des points noirs ou non? Comment est-ce qu'on partage le peu d'effectif qu'on a? Des éléments comme ça. Les groupes WhatsApp, les gens, ça leur manque. Plein de choses. On va revenir là-dessus via une interpellation. Maar dus als het dan aankomt op mobiliteit en klimaat, mobiliteit er zijn een aantal positieve punten in, bijvoorbeeld de handhaving op verkeersveiligheid inzetten. Dat is zeker positief. Drie van de tien gevaarlijkste kruispunten van ons geweest liggen in Molenbeek. Dus als het gaat over Molenbeek dat beschermt. De groene promenade op de Kaai is positief. Het fietspad op de Mariemontkaai, het verkeers vrijhouden van het gemeenteplein. Het enige wat we daarin jammer vinden is dat het gemeenteplein, er wordt in deze tekst in gans de verklaring wordt er niet gesproken over heraanleg van dat gemeenteplein. Er wordt gesproken over een studie om te en we vinden dat te weinig. Het enige wat kan gebeuren, over vijf jaar, is een studie, dat kost niet veel om het een beetje te vergroenen, een beetje socialer te maken. Maar dan het constante eigenlijk in dat deel op mobiliteit is dus het gaat over niet genoeg

concrete elementen. Het gaat over bestuderen van oplossingen. Het gaat over mogelijkheden. Het gaat nooit over beslissingen. De schoolstraten, we bestuderen de invoering van schoolstraten. Fietsparkeerplaatsen, we gaan onderzoeken naar de mogelijkheid om fietsstallingen op te zetten. We gaan ervoor zorgen dat er overal voetpaden zijn. Er wordt niet gesproken over Gentsesteenweg en voetpad. Er wordt gesproken over Gentsesteenweg met de mogelijkheid op de bestudering van de invoering van een veilig fietspad. Dat is niet goed genoeg. Openbaar vervoer, Picard is afwezig. Op de auto's het gaat over deel auto bedrijven aanmoedigen niet over deel autobedrijven toelaten.

Op het klimaat krak hetzelfde. Er zijn heel mooie woorden maar er is niets concreet. Bijvoorbeeld als U spreekt, de tekst spreekt over stimuleren van het afkoppelen van regenwater. In juni hebben jullie gestemd voor de afschaffing van de premie voor regenwatertangs en dat is met alles in heel dat klimaatstuk zo. Het is heel mooi, groene infrastructuur, energiegemeenschappen, we gaan dat bestuderen, we gaan dat bekijken maar niks niks concreet. Wij hopen dus meer voor het klimaatactieplan en we gaan op al die punten terugkomen om U echt te dwingen om zeer concreet mee te geven wat jullie gaan doen.

M. le Président :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci Monsieur le Président, de me donner l'occasion ce soir, d'intervenir dans le cadre de cette déclaration de politique communale et, vous devez vous en doutez, à laquelle j'ai participé avec mes collègues, dans une ambiance constructive, dans une ambiance très positive en prenant conscience évidemment des enjeux, en prenant conscience des difficultés financières et de la réalité molenbeekoise qui n'est pas une réalité simple. Pour ceux qui l'auraient oublié, je tiens à rappeler que Molenbeek est la commune la plus pauvre de la région bruxelloise et qui a malheureusement aussi le taux de chômage le plus élevé.

Je tiens d'abord à remercier aussi l'ensemble, à quelques exceptions près, des conseillers communaux de l'opposition qui sont intervenu avec, je dirais, beaucoup de positivité, beaucoup de compréhension de la réalité de la situation molenbeekoise et avec de très nombreuses, pour ne pas dire une majorité de questions pertinentes et je vous en remercie vraiment, sincèrement.

Évidemment, certains ici dans l'opposition d'ailleurs, ont brillé par leur absence alors qu'ils sont en quelque sorte les bourreaux de notre commune sur le plan financier. Et il y a encore un représentant d'un parti de droite des engagés que je ne vais pas citer, comme ça, il ne va pas devoir répliquer, prendre une série de mesures aujourd'hui, au niveau fédéral, chers collègues, des mesures qui vont être extrêmement douloureuse pour une partie de nos concitoyens au niveau national mais aussi au niveau de Molenbeek.

Alors, je rappelle quand même qu'un plan a été mis en œuvre qui va débiter le 1^{er} janvier 2026, où 250 000 citoyens vont être exclus du chômage. Non seulement on va pousser ses concitoyens dans la précarité, mais chez nous, à Molenbeek, c'est 5500 personnes, 5500 personnes, dont à peu près 30 à 35 % n'auront même pas droit au revenu d'intégration ou à l'aide sociale. Mais évidemment, ce que nos différents intervenants concernés par la mesure au niveau fédéral ont oublié de dire, c'est qu'on a jeté les gens en dehors, mais on n'a pas

prévu les financements. Alors, devinez un peu qui va devoir financer tout ça? Parce qu'on a promis un certain nombre de moyens qui, de mois en mois, ont été en diminuant. Ce sont les communes. Ce sont les communes qui vont devoir pallier l'incurie du fédéral, pallier le manque de responsabilité, c'est à dire envoyer la patate chaude au niveau local, mais ne pas assumer le financement. Eh bien oui, nous avons travaillé sur une déclaration de politique communale qui est ambitieuse, où il y a des intentions. D'ailleurs, quelle est cette majorité ou quel est cet exécutif qui pourrait lancer un programme sans avoir cette ambition? Oui, nous allons essayer de faire. Si vous n'avez pas cette ambition, ça ne sert à rien de faire de la politique ici. Nous l'avons démontré à travers cette déclaration de politique communale, et il est clair que la situation ne sera pas simple. On en est conscient, mais nous sommes responsables.

Vous avez pu constater d'ailleurs que lorsque nous avons réalisé le budget 2025, nous avons décidé, nous l'avons rappelé tout à l'heure, aux intervenants dans le cadre de l'interpellation citoyenne, nous n'avons pas augmenté le précompte immobilier alors que de nombreuses communes ont choisi ce raccourci. C'est beaucoup plus simple de faire payer les habitants. Nous, dans toutes les réflexions qui ont été les nôtres, dans tous les plans que nous avons mis en œuvre, sur lesquels nous nous sommes engagés à essayer de faire le maximum, nous avons essayé de mettre les concitoyens au centre de notre préoccupation. D'ailleurs, c'était un des slogans de mon ancien parti, c'était de mettre les citoyens au centre des préoccupations. Mais quand on s'est droitisé, voir dans certains sujets, on est devenu de la droite extrême, on ne pense plus aux citoyens, on pense aux alliances politiques, on pense à une certaine vision de la société qui n'est pas la nôtre, qui n'est pas celle de cette majorité. Alors, n'en déplaise à certains, nous avons une déclaration de politique communale qui va mettre en œuvre toute une série de politiques. Je pense ici au soutien. Je remercie mes collègues qui ont apporté au CPAS, parce que nous sommes en première ligne de la lutte contre la précarité. Même si la situation est difficile. Nous avons le premier taux de chômage plus élevé, Cela a été rappelé par le bourgmestre F.F. Nous allons mettre en place une politique cohérente et coordonnée de tous les acteurs de mise au travail, que ce soit le CPAS avec les services ISP, que ce soit la Mission locale, Molenbeek Formation, la Maison de l'emploi, mais aussi tous les acteurs comme Actiris pour essayer d'aider nos concitoyens à pouvoir se former, à pouvoir trouver un travail digne et un travail durable contrairement à certains qui voudraient simplement qu'on soit chaque fois montrée du doigt à cause de cette réalité qui est la nôtre sur le plan politique, notre majorité dérange certains. D'ailleurs, on a pu l'entendre dans un discours en particulier, parce que je ne sais pas qui a aidé à donner ces arguments là, mais on sent vraiment qu'il y a une volonté que tout ce que nous entreprenons ne fonctionne pas.

Moi je peux vous dire qu'avec mon groupe et avec nos partenaires, nous allons tout mettre en œuvre pour nous occuper de Molenbeek et des habitants, et le côté humain sera prioritaire pour nous. Je le dis avec force merci.

M. le Président :

Merci monsieur El Khannouss. Je donne la parole à monsieur le Bourgmestre f.f.

M. le Bourgmestre F.F. :

Je voulais simplement dire qu'il y a aussi un dispositif anti-harcèlement au niveau de, je ne sais plus qui avait posé la question, il y a un dispositif anti-harcèlement, spécifique au niveau de la police qui est un projet pilote, mais qui est vraiment très effectif au niveau de notre

commune, c'est un mécanisme qui s'enclenche avec des personnes qui sont vraiment spécialisées pour suivre cette matière, avec le signalement, avec le suivi. Et il n'y a plus, cette barrière qu'il y avait avant. Il y a vraiment une prise de conscience par rapport à ça et des effectifs bien déterminés par rapport à ça, avec une personne que j'ai rencontrée, qui est très, très dynamique et très volontaire et qui a un plan vraiment très clair par rapport à ça.

Je voulais dire que on parle de méthodes d'évaluations. Ecoutez, on parle aussi d'aspect, de manque de budgétisation. On a présenté notre budget, on va le présenter, c'est déjà un exercice qui est très, très difficile, mais je peux vous dire que ce qu'on vous a proposé, l'a été avec une analyse bien précise de ce qu'il est possible de faire même dans cette situation dans laquelle on est. Il est vrai que on aurait dû proposer, on aurait dû présenter cette déclaration bien plus tôt à l'installation de cette majorité. Le fait qu'on n'ait pas pu le faire, précédemment, ou en tout cas plus tôt, nous a permis de prendre vraiment la réalité des chiffres et ce qu'on vous présente, c'est une réalité. Le programme, on va dire 99 % du programme, pour laisser une marge d'erreur, est vraiment fait avec cette préoccupation-là d'être au plus près. Quant à la fuite des classes moyennes. Écoutez, je ne vois pas où, Monsieur n'est pas là, Monsieur est sorti, mais je ne vois pas du tout où on peut parler de fuite des classes moyennes, parce que notre tissu économique et commercial n'est pas vraiment dans une situation de fuir. Maintenant il est vrai que la situation mondiale n'est sûrement pas très favorable pour le développement de l'économie, et que notre commune est particulièrement touchée. Pas parce que, pas par des mesures que nous prenons et qui ont un impact sur le pouvoir d'achat, mais parce que vous vous rendez compte que dans les quelques mois qui vont suivre, nous allons avoir près de 4.000 personnes qui ne vont plus avoir de revenus et ça, ça va avoir un impact important au niveau de nos commerces, ici, à Molenbeek.

Je voudrais aussi en profiter même pour les remercier, parce que nos commerces, étant donné la leur, grande recherche de produits les moins chers, sont en fait un des dispositifs les plus efficaces qui puissent exister, exister à Molenbeek pour augmenter le pouvoir d'achat de nos Molenbeekois du fait qu'ils recherchent les marchandises les moins chères. Et c'est eux qui ont permis d'amortir beaucoup des chocs que nous avons pu voir. Et actuellement, avec les mesures, je ne vois vraiment pas quelle est la mesure qui a. Je ne sais pas ce qui a donné lieu à cette remarque-là. Je ne sais pas si c'est quelqu'un qui l'a fait et qui qui n'est pas très content de je ne sais quoi, mais en tout cas je ne vois pas la mesure qui permet de dire qu'il y aurait une fuite des classes moyennes. C'est totalement faux.

M. le Président :

Merci monsieur le bourgmestre. Je donne la parole à madame l'échevine Raiss.

Mevr. Raiss, Schepen :

Je vais rebondir sur quelques points. Le premier point, c'est, concernant les 6 millions qui ont été budgétisés pour la rénovation des logements communaux, ce n'est pas logement social, je précise. Alors pourquoi ce chiffre-là? Tout d'abord, quand j'ai commencé, j'ai établi une sorte de constat au niveau du patrimoine du logement communal à Molenbeek qui est dans un état assez lamentable. En parlant de passoires énergétiques par exemple, bientôt nous allons devoir remplir certaines conditions. Et c'est pour cela que j'ai demandé à mes services d'effectuer cet exercice là pour pouvoir commencer à rénover, en matière d'énergie, nos logements. Deuxièmement, de respecter les normes en matière de sécurité. C'est un

véritable problème au sein de nos de nos logements. Et troisièmement, je vais vous avouer qu'il y a des logements qui sont dans un piteux état, mais qui datent depuis Mathusalem en fait, et qui n'ont jamais eu d'intervention technique. Donc ces 6 millions là, non, ça n'a pas été sucé du pouce, comme on le dit, mais ça a été prévu parce qu'on part d'un diagnostic alarmant et il y a des enjeux majeurs qui vont nous tomber dessus. C'est à dire qu'il y aura des réglementations qui vont bientôt rentrer en vigueur et pour laquelle on est en train de se préparer. En fait, c'est à la limite de la prévention. J'aurais aimé avoir beaucoup plus pour aller beaucoup plus loin, pour faire encore beaucoup plus et beaucoup plus vite. En fait, il est là le problème. J'ai envie d'aller beaucoup plus vite, mais malheureusement, la réalité budgétaire me rattrape. Mais nous avons fait des choix très ambitieux au sein de ce collège. La priorité a été clairement au niveau de la rénovation de notre patrimoine.

Deuxièmement, je crois que c'était Monsieur Ouassari qui parlait de piscine en plein air à Molenbeek. Alors, il est vrai que sous l'ancienne législature, il y avait un projet d'Aqua Park à Molenbeek en collaboration avec City Dev et d'autres partenaires. Cela dit, ce projet était en étude, mais la réalité les a également rattrapés car le coût financier était énorme. Mais comme nous connaissons également une réalité à Bruxelles, mais au sein de notre commune à Molenbeek également, le besoin d'avoir des espaces de jeux, de jeux en lien avec l'eau. Et c'est ce que je fais durant cette législature. C'est ma priorité de veiller à ce que dans notre commune, dans chaque nouveau projet d'aménagement de parc ou de plaine de jeux, d'étudier avec les bureaux d'études, des jeux en lien avec l'eau. Pourquoi la Wallonie et la Flandre peuvent se pourvoir de ces infras et nous pas? Non, je n'ai pas l'ambition de dilapider des millions parce qu'un je ne les ai pas, deux je suis pragmatique, mais trois j'ambitionne quand même de prévoir quelque chose pour nos petits enfants qui, en période de forte chaleur, aimeraient quand même se rafraîchir avec des infras qui ne sont pas tellement coûteuses mais qui peuvent être mis en place avec beaucoup d'intelligence et de créativité. Et je vais vous le dire que ça, je l'ai lancé bien avant la fin. La d.p.c. était déjà pré écrite en quelque sorte, et j'ai déjà pris de l'avance pour pouvoir consulter des bureaux, des exemples ailleurs, etc.

Troisièmement, Hilde Sagon qui m'a interpellé pour la place communale. Je n'ai pas attendu la d.p.c. pour déjà lancer ma vision pour cette place communale, dans le sens où il y avait un constat très important, c'est qu'on stationnait de façon systématique sur cette place communale. C'était un parking à ciel ouvert. Alors qu'est-ce que j'ai mis en place avant de l'inscrire dans la d.p.c.? C'est déjà de faire en sorte que cette place communale, ce lieu de rencontre, soit respecté pour ce qu'elle est, un lieu de rencontre, de partage. J'ai mis dans la d.p.c. clairement que j'ambitionnait une étude pour revoir l'aménagement de cette place. Parce qu'elle est moche, elle n'est pas utile et j'ambitionne d'avoir une place comme la place Flagey ou un Saint-Gilles. Pourquoi pas? Et pour ça, j'ai besoin d'une étude claire qui va bien baliser ce qu'on veut mettre en place. Et bien sûr, l'objectif, ce serait de réaménager cette place dument avec les moyens également nécessaires que j'ai eu, l'aval aussi avec le collège, de pouvoir aller dans ce sens-là. C'est aussi un moyen de réactiver les commerces qui sont autour de la place, en zones de terrasses, aussi agréables et pour tous.

Alors, il y avait une question sur le harcèlement, mais je ne savais pas si c'était sur le harcèlement scolaire ou uniquement du personnel scolaire, du côté francophone et néerlandophone. J'ai initié là actuellement une stratégie contre le harcèlement, pesten op school dat we niet eigenlijk in februari of maart moeten wachten vooraleer we eigenlijk acties moeten ondernemen rond pesten maar pesten begint vanaf september. Vanaf de eerste dag dat de kinderen naar school gaan en geconfronteerd worden met andere medestudenten dus

niet enkel een dag waar we attent zijn over het fenomeen van pesten maar echt een beleid rond pesten uitvoeren. Dit is mijn ambitie en we zijn er al mee bezig met onze directie om hierover te brainstormen.

M. le Président:

Dank U wel mevrouw Raiss.

Ik geef het woord aan mevrouw de Schepen, Dostie.

Mevr. Dostie, Schepen:

Par rapport au climat, le plan Action Climat va concrétiser davantage les ambitions prévues. Il va être présenté au conseil communal de novembre. Merci encore pour votre patience, mais je peux déjà dire qu'il est clair qu'on ne saura pas mettre en œuvre les plus de 300 mesures que prévoit actuellement ce plan sans un soutien financier d'autres niveaux de pouvoirs. L'absence de gouvernement régional rend particulièrement floues les possibilités de subsides dont pourrait disposer la commune en matière de climat, il va falloir faire des priorités. Mais on va faire le maximum pour réaliser le plus de mesures possibles et se montrer créatifs avec les moyens dont on dispose. Donc, pour l'exemple qui a été donné de la déconnexion des eaux pluviales au réseau d'égout, ça peut se faire, par exemple via les permis d'urbanisme. On peut fixer des conditions dans les permis pour que ça puisse aller dans le bon sens. Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Madame Dostie. Je donne la parole à monsieur l'échevin Diallo.

M. Diallo, Echevin :

Merci, Monsieur le président. Merci, cher collègue, pour vos questions à la fois constructifs où parfois je peux dire les questions qui méritent d'être posée par rapport aux ambitions qu'on se donne, comme vous le dites. Oui, il est clair qu'on se donne des ambitions, mais tout responsable politique qui veut réussir se donne des ambitions et si au niveau de la jeunesse, mais aussi certaines questions qui ont été soulevées en lien avec la cohésion sociale, je répondrai d'abord pour la première question en lien avec la jeunesse.

Pendant ces sept mois, j'ai essayé avec les services, de repositionner le service jeunesse qui, à la fois pendant tous les acteurs et associations jeunesse que j'ai rencontré, se posait la question quand est-ce qu'on va avoir un service jeunesse qui est proche de la jeunesse et qui est actif sur le terrain. Et nous avons entendu ces demandes, ces besoins et qui est normal et que pour une commune, qui a plus que 40 % de sa population, qui est jeune, qui a moins de 25 ans, de se dire qu'on repositionne le service Jeunesse pour devenir un service de première ligne au lieu d'être un service de deuxième ligne comme le service a existé depuis tout ce temps. Oui de la manière dont on peut aussi activer ce service, c'est vrai, les moyens ne sont pas là. Mais nous, on ne se limite pas seulement aux moyens qui disposent, parce que on a une associatif de jeunesse qui est actif sur le terrain. La seule priorité qui était là, c'est d'abord de renouer la confiance entre nous en tant que communes et les acteurs de la jeunesse qui sont sur le terrain, l'associatif local qui accompagne nos jeunes, mais aussi cette jeunesse aussi qui n'est pas accompagnée par une association ou qui n'est pas touché directement par sa commune. On se donne ces moyens là et on pense que ce qui va arriver

d'ici le mois de novembre, parce qu'on attendait, au mois de novembre, on va faire appel au service, aux acteurs de la jeunesse, à une rencontre pour les entendre pour une deuxième fois, parce que j'ai rencontré plusieurs acteurs parmi eux pour tenir compte des besoins du terrain, pour que ça soit prise en compte dans la politique de déclaration communale. Ça, c'est une chose.

La deuxième des choses au mois de novembre vous serez tous invités d'ailleurs, si vous êtes associés ou si vous avez des associations de jeunesse, à rencontrer le service qui serait présenté officiellement aux molenbeekois ça c'est une chose. Et déjà vous en savez un peu, monsieur Emre, du projet qui est en cours

Maintenant, au niveau de la question de dire, il y a plein de festivités qui sont sollicitées, oui, ce n'est pas la commune qui va organiser ces festivités. On a Molenbeek qui est regorgé d'associations de la cohésion sociale qui agissent sur le terrain. Nous avons vu nous même que pour l'accompagnement et le soutien de la candidature de Molenbeek, for Bruxelles 2030, comment on s'est mobilisé tous pour soutenir cette candidature. Notre ambition aussi, c'est de renouer le contact avec l'associatif, mettre la cohésion sociale comme le service Jeunesse, comme un service de première ligne. On a un acteur, un fonctionnaire de cohésion sociale qui va se mettre au service des molenbeekois, de la cohésion sociale mais aussi des citoyens parce que ça demande aussi de soutenir nos collectifs des habitants, les collectifs des citoyens parce que ici, tantôt, là, avant de présenter notre politique de déclaration communale, il y avait la question de madame ici, qui était de dire qu'on n'a pas à temps, plein de gens pour un lien avec la formation, parce que notre ambition, c'est de se réapproprier de l'espace public. Une des manières de se réapproprier aussi, c'est d'organiser des activités en lien avec la cohésion sociale, en lien avec le vivre-ensemble. Ici, ce sont des ambitions ! Oui, nous nous engageons à travailler avec les citoyens. Nous nous engageons à travailler avec les associatifs, que ça soit Jeunesse ou Cohésion Sociale. Je vous remercie.

M. le Président :

Merci, Monsieur l'échevin. Je donne la parole à monsieur Mahdaoui.

M. Mahdaoui :

Merci monsieur le Président. Je vais le redire. La TFA est là. Elle attend comme tous les molenbeekois mais j'invite quand même ce conseil communal à prendre un peu de la hauteur parce qu'à chaque fois dire oui Arizona, oui MR, oui De Wever, ce n'est pas des gens que j'apprécie le GLB et De Wever mais il ne faut pas oublier qu'il y a encore un petit poucet dans cette majorité d'Arizona qui est le SPA Vooruit qui soutient quand même cette majorité. C'est quand même un parti de gauche qui est aussi dans cette Arizona. J'invite ce conseil à travailler. On est là pour que ça soit fait. On va attendre. Dans trois ans ou quatre ans, il faudra revoter et j'espère que les citoyens comprendront que c'est à cause cette majorité, Arizona, qu'ils sont en train de perdre tous leurs acquis. Ici, tout ce que j'ai dit, c'est que la TFA et les molenbeekois attendent de voir ce que vous allez faire. J'ai dit.

M. le Président :

Merci pour la réplique. C'est une minute. Merci au technicien de l'indiquer.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Merci, Monsieur le président. J'aurais voulu que l'ensemble du collège qui nous a répondu soit présent puisqu'on va intervenir, mais tant pis, il faut que les choses soient claires. Evidemment, nous, en tant que l'opposition, on a fait un travail d'analyse, on a regardé, et je pense que ma collègue Hilde et moi-même, nous ne sommes pas contre cette déclaration de politique communale. On n'a jamais dit le contraire. Mais par contre, évidemment, nous nous posons des questions. Est-ce que par rapport à des ambitions qui sont là-dedans, est ce que c'est réalisable? Nous serons tout à fait heureux de pouvoir que tous ces projets-là, tous ces ambitions-là soient réalisés à Molenbeek. Et comme dit Monsieur El Khannouss qui est aussi absent au Conseil. Il dit Il y a le côté humain qui est important, on va essayer de toucher pas au p.r.i., pas à d'autres finances qui concernent les citoyens. Mais ce sera génial. Ce sera génial. Mais est-ce-que dans une commune où il manque de l'argent et en voyant ces ambitions-là, est ce que c'est réalisable? On a posé juste cette question-là. Demain, vous faites l'ensemble de vos ambitions, vous mettez l'ensemble de vos ambitions en place. Franchement comme elle avait dit, madame Saliha Raiss qui n'est pas non plus présente au Conseil, et je dirais franchement si vous réalisez tout on vous paye un verre sur la place communale qui va ressembler à la place Flagey pour payer un verre de vin et nous serons tous contents.

M. le Président :

Merci. C'est une idée.

Ik geef het woord aan mevrouw Deknudt.

Mevr. Deknudt :

Dank U wel. Allereerst voor ik begin aan mijn antwoord, mijnheer Diallo heeft mij er doen aan herinneren dat wij heel weinig of heel laat uitnodigingen krijgen voor evenementen. We krijgen letterlijk de dag ervoor om 10 minuten voor middernacht krijgen we een mail waarin staat morgen is er een evenement en dan denk ik van ja ok heel leuk. Ik wou dat ik me kon vrijmaken maar dat gaat dus niet. Een punt om aan te werken. Uitnodigingen mogen van mij vroeger verstuurd worden zodat we verlof kunnen aanvragen.

Mijnheer El Khannouss sprak over 5.500 mensen. We hebben nu gehoord het is goed te zeggen Arizona, Arizona, spijtig genoeg de gevolgen zijn van Arizona maar we weten nu al eventjes dat ze aankomen. Er is nu provisie in uw budget ervoor en ik zie nog steeds binnen de beleidsnota geen enkele samenwerking met andere instanties die de samenwerking kunnen vergemakkelijken en die de mensen meer kunnen begeleiden naar een job of andere opportuniteiten zoals opleidingen, etc. dat mis ik nog steeds.

Mijnheer de Burgemeester sprak van een project rond pesten maar dan specifiek over slachtoffers die de politie aangaat. Ik ga afwachten tot dat project dan ooit gepresenteerd wordt en dan daarop reageren. Alvast bedankt.

Ik wou ook nog iets plezants zeggen aan mevrouw Raiss omdat ze zei kinderen kunnen ook genieten van water maar wij willen ook wel eens een pootje baden. Ik hoop dat het gemeenteplein eindelijk een deftige aanbesteding krijgt. Dank U.

M. le Président :

Dank U. U hebt gemerkt dat ik even flexibel ben in de timing, in de tijd omdat er een tiental gemeenteraadsladen wel afwezig zijn. Dus ja een paar seconden meer voor degenen die wel gebleven zijn is wel verdiend.

Ik geef het woord aan mevrouw Sagon.

Mevr. Sagon:

Merci. Je vais directement le faire en français. C'est plus facile.

M. le Président :

Er is geen probleem. U bent vrij ook in het Nederlands te praten. Er zijn genoeg Nederlandstaligen.

Mme. Sagon :

Oui je sais mais après monsieur De Block, le pauvre il va être épuisé.

Pour parler du climat. Alors on attend avec impatience ce plan d'action climat pour novembre. En fait, juste pour revenir, on pense que si on parle d'un document qui se tourne vers l'avenir, le climat est hyper important. Vous le savez, on sera à 50 degrés à Molenbeek d'ici 20 ans. On doit se préparer et on doit vraiment se protéger. Mais il y a également des mesures qui ne coûtent rien ou qui coûtent très peu, comme vous le dites, le permis d'urbanisme. Et on ne trouve pas qui sont vraiment là-dedans non plus. Dans Molen Beautiful par exemple, ça reste toujours strictement interdit d'enlever nous-même des dalles devant sa maison. On trouve ça absolument ridicule. Si on veut aider la biodiversité on enlève les dalles devant sa maison s'il y a assez de place sur le trottoir. Je ne comprends pas pourquoi c'est toujours là-dedans. Les comités énergétiques. Ici, ça dit étudier la possibilité et l'utilité d'étendre ces communautés à l'ensemble de la commune. Non. On investit là-dedans parce que ça amène de l'argent à la fin. Par contre, ce qui est là-dedans, c'est le Bru sol. Ce que je ne comprends pas en tant que PTB c'est qu'à Bruxelles par contre, on dit oui, ça on va faire, mais les comités d'énergies, on verra bien. Pareil d'ailleurs pour la mobilité. Il y a des éléments qui ne coûtent rien, comme travailler avec un Biocom, travailler avec Cyclo parking, comme obtenir les subsides pour les rues scolaires. Il y a des moyens à trouver quand même.

Alors moi je reviens sur cette idée qu'il y a beaucoup de belles intentions, en tout cas dans ces deux chapitres, en tout cas dans le chapitre climat. Mais il y a peu d'engagement précis ou honnêtement, pour le chapitre mobilité, il n'y a même pas assez d'ambition. Mais merci pour le travail et comme dit, il y a vraiment de chouettes choses là-dedans et aussi de bonnes bonnes choses. Merci.

M. le Président :

Bedankt voor jullie tussenkomst. Ik stel voor dat we een pauze nemen van 15 minuten.

On revient après 15 minutes. Merci.

M. le Président : Nous nous excusons pour ce retard imprévu. Nous allons vers les désignations, de membres d'administration de l'Assemblée, de l'association Les cuisines bruxelloises. C'est le point quatre. Et je donne la parole à madame la secrétaire communale.

Mme la Secrétaire f.f. : Donc, la personne proposée est Yassine Akki. On va voter électroniquement.

M. le Président : Merci pour le tableau de vote. Et c'est secret, effectivement.

Mme la Secrétaire f.f. : Et donc les caméras sont dirigées vers le bas ou vers le haut.

M. le Président : Donc le vote est secret et les caméras devraient être euh vers le haut. Enfin en tout cas pas sur les. Les claviers. Merci.

M. l'échevin Haouari : Monsieur le Président. Le Président. Monsieur. Le. Président. Je ne sais pas, vous, vous êtes de la génération. OK alors bon.

M. le Président : Alors 30 présents, 29 oui et une fois non.

M. le Président : Ah excusez-moi. Non, excusez-moi, excusez-moi. Euh Merci madame la secrétaire communal. Donc il y a 30 présents, Il y a 29. Oui, et une personne n'a pas voté. C'est plutôt ça. C'est différent, C'est différent. Ça veut dire que nous devons recommencer à ce moment-là. Allez, on y va, C'est bon. 29 Euh, on considère que c'est à l'unanimité. Bravo. Merci. Alors, point cinq, donc nouvelle désignation des représentants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein de l'Assemblée générale de l'ASBL Pouvoirs organisateurs pluriels. Je donne la parole à madame la secrétaire communale.

Mme la Secrétaire f.f. : Donc, madame Catherine Moureaux est désignée de droit. Le candidat suivant, Khalid El Jaidi pour le PS.

M. le Président : Il y a une motion d'ordre pour monsieur Mahdaoui.

M. Mahdaoui : Merci. Non, c'est juste pour avoir des explications. Vu que madame Moureaux n'est pas là. Ce n'est pas mieux directement de mettre Monsieur Gjanaj pour que ça soit plus simple pour nous?

Mme la Secrétaire f.f. : Elle est de droit.

M. Mahdaoui : Ah d'accord.

Mme la Secrétaire f.f. : Donc on commence. Non, non, je préfère qu'on vote personne par personne pour éviter les problèmes. Donc, monsieur El Jaïdi.

M. le Président : Euh donc euh, 31 votants et 31 oui. Monsieur. Monsieur Adahchour.

M. Adahchour: J'ai une question. Justement par rapport à ces institutions. Euh, on m'a demandé de transférer ma carte d'identité et tous les documents nécessaires alors que les élections viennent à peine d'avoir lieu. Donc je ne comprends pas pourquoi j'ai eu à le faire. Pourquoi est-ce que l'institution plurielle me demande d'envoyer mes documents d'identité disant que j'ai été élu alors que les élections viennent d'avoir lieu?

Mme la Secrétaire f.f. : Je ne sais pas.

M. Adahchour: A qui est-ce? À qui? Est-ce que j'ai envoyé ma carte d'identité? Alors? Ça, c'est une bonne question. Je suis marié. J'ai une maison en tout. La totale.

M. Adahchour: Mais alors ça va. Je veux. Je veux voir à qui j'ai envoyé ma carte d'identité. Merci.

M. le Président : En tout cas, la responsabilité est chez vous, c'est vous qui avez fait l'acte d'envoyer la carte? Très bien.

Mme la Secrétaire f.f. : Je suis la personne suivante, c'est Chloé Machuelle pour le PTB.

M. le Président : 31 votants 30 oui et une abstention.

Mme la Secrétaire f.f. : Le suivant, Hassane Ouassari pour Les Engagés.

M. le Président : 31 votants 29 oui, 2 non.

Mme la Secrétaire f.f. : Et Monsieur Mohamed Adahchour pour TFA.

M. le Président : Alors effectivement, le jeune, notre jeune poulain, il a 31 sur 31. Voilà.

M. le Bourgmestre f.f. : Ça marche le truc de la carte d'identité.

M. le Président : Alors le point six asbl OLINA.0 Donc désignation du nouveau représentant, mandataire politique, Madame la conseillère, enfin Madame la conseillère, Madame le secrétaire communal.

Mme la Secrétaire f.f. : Donc, Monsieur Gjanaj est membre de droit. On commence le vote par Monsieur Karim Haouari pour Mama.

M. le Président : Alors 32 votants et 32 oui.

Mme la Secrétaire f.f. : Là. La personne suivante. Mélanie Béranger pour le PTB.

M. le Président : OK, donc 31 sur 31. Bravo!

Mme la Secrétaire f.f. : Le suivant. Hind Addi pour le PTB.

M. le Président : 31 votants donc et 31 à l'unanimité. Bravo! Aujourd'hui, à l'occasion de Molenbeek 2030, il y a le grand cœur.

Mme la Secrétaire f.f. : Le candidat suivant, Igor Delogne pour Les Engagés.

M. le Président : 30 votants, 28 oui, 1 non et un non voté.

M. le Président : Point 7 École régionale et Intercommunale de police a.s.b.l

Mme la Secrétaire f.f. : Alors pour le cas, c'est Catherine Moureaux de droit. Pour l'AG, il y a un vote et le candidat c'est Catherine Moureaux.

M. le Président : 31 votants, 22 oui 9 Non.

M. le Président : Alors le point huit c'est pareil hein, l'ERAP.

Mme la Secrétaire f.f. : La candidate Catherine Moureaux.

M. le Président : 30 présents, 21 oui, 8 non et 1 abstention.

Mme la Secrétaire f.f. : Point 9, l'ASBL VIA. Premier candidat, Eddy De Winter pour le PS.

M. le Président : 31 présents, 30 oui et 1 non.

Mme la Secrétaire f.f. : Ensuite Sarah Housni. PS.

M. le Président : 30 Présents, 29 oui, une abstention.

Mme la Secrétaire f.f. : Le suivant, Paulette Piquard, PS.

M. le Président : 31 présents, 29 oui, 1 non et une fois non voté.

Mme la Secrétaire f.f. : Ensuite., Oumar Diallo, PTB.

M. le Président : Alors c'est 30 votants, à l'unanimité. Bravo!

Mme la Secrétaire f.f. : Alors le suivant, Kris Depreudomme, PTB.

M. le Président : 29 présents, 27 oui, une fois non, une abstention.

Mme la Secrétaire f.f. : Prochain candidat, Nathalie Rasson, PTB.

M. le Président : Votants 30, 29 oui et 1 abstention. Total des votes 30.

Mme la Secrétaire f.f. : Et le dernier candidat, Ahmed El Kannouss.

M. le Président : Ah là là, c'est là, Ça se discute hein les gars.

M. le Président : 31 Votants, 27 oui, 3 non et 1 abstention.

M. le Président : Le point suivant, point dix Molenbeek Formation asbl.

Mme la Secrétaire f.f. : Alors première candidate Catherine Moureaux. PS.

M. le Président : 30 votants, 21 oui, 9 Non. Total 30 votants.

Mme la Secrétaire f.f. : Ensuite Amet Gjanaj, PS.

M. le Président : Présents 28, 27 oui, 1 non. Total des votes 28.

Mme la Secrétaire f.f. : Ensuite Luz Alvarez, PS.

M. le Président : Présents 31, 25 oui, 5 non et une abstention.

Mme la Secrétaire f.f. : Ensuite, Ryane Talbi, PTB.

M. le Président : Présents 31, 30 oui, 1abstention. Total des votes 31.

Mme la Secrétaire f.f. : Ensuite. Ibrahima Bah. PTB.

M. le Président : Présents 30 et 30 oui, à l'unanimité.

Mme la Secrétaire f.f. : Alors, la suivante. Maria Vindevoghel, PTB.

M. le Président : Présents 30, 27 oui trois non.

Mme la Secrétaire f.f. : Ensuite, Taoufik Hamzaoui, Mama.

M. le Président : Présents 31, 29 oui et une fois non, 1 abstention.

Mme la Secrétaire f.f. : Le dernier candidat Miguel Torres Garcia Écolo.

M. le Président : Présents 31 et à l'unanimité 31.

M. le Président : Le point suivant et c'est Mission locale de Molenbeek-Saint-Jean A.S.B.L. Renouvellement, Madame la secrétaire communale.

Mme la Secrétaire f.f. : Donc à nouveau Catherine Moureaux de droit. Premier candidat euh. Amet Gjanaj, PS.

M. le Président : Alors c'est 31 votants et c'est aussi 31 à l'unanimité. Bravo!

Mme la Secrétaire f.f. : Ensuite, Luz Alvarez, PS.

M. le Président : Présents 31, 25 oui et 6 non. Et votants 30.

Mme la Secrétaire f.f. : Ensuite Ryane Talbi, PTB.

M. le Président : 31 présents et 31 oui à l'unanimité. Bravo!

Mme la Secrétaire f.f. : Ensuite, Maria Vindevoghel, PTB.

M. le Président : Présents 30, 29 oui, une abstention.

Mme la Secrétaire f.f. : Ensuite, Taoufik Hamzaoui, MAMA.

M. le Président : Présents 29, 26 oui, 2 non et 1 abstention.

Mme la Secrétaire f.f. : Et enfin Jamal Azaoum, indépendant.

M. le Président : 30 présents, quatorze oui, 16 non.

M. Mahdaoui : C'est méchant ça. Je propose qu'on le remplace par quelqu'un d'autre de l'opposition. On ne peut pas.

M. le Président : Euh On doit remplacer par quelqu'un d'autre. On devra On devra remplacer par quelqu'un d'autre. On devra remplacer par quelqu'un d'autre. Oui. Je. Nous allons voir madame la Secrétaire va voir un peu, par rapport à la loi. Nous, nous allons calmer les esprits. Euh Concerter entre vous, regarder un peu et.

Mme la Secrétaire f.f. : On refait un vote.

M. le Président : Alors écoutez, écoutez, chers collègues, chers collègues. Moi, ce que je propose, question de sagesse, si vous voulez bien, nous recommençons le vote de Monsieur Jamal Azaoum. Nous recommençons le vote. Ça ne vous dérange pas?

M. l'Echevin De Block : Euh ça me dérange. Il y a eu un vote.

M. le Président : Chers collègues, nous allons, euh laisser ce point en suspens. Nous, on vous laisse le temps d'en discuter.

M. le Président : Point douze, nous reviendrons sur le point onze après, euh, nouvelle attribution des mandats auprès du Centre d'entreprises de Molenbeek-Saint-Jean.

Mme la Secrétaire f.f. : Alors, première candidate Catherine Moureaux. PS.

M. le Président : 30 votants, 21 oui, 9 non. Le total des votants 30 Euh oui, effectivement, je vois le. Permettez-moi de terminer. Merci. Euh, il y a, je pense, un point d'ordre. C'est ça, Monsieur Arabi. Monsieur Arabi.

M. Arabi : Merci. Mais c'est un peu trop tard, hein. Parce que vous n'étiez pas attentif à l'écran? On doit appuyer sur le bouton pour parler.

M. le Président : Non, non non.

M. Arabi : Laissez-moi parler.

M. le Président : Non, Je m'excuse. Je. Non, parce que vous dites, vous me critiquez en disant Je n'étais pas attentif. J'étais en train de donner les chiffres du vote. Je ne peux pas faire deux choses en même temps. Allez-y. Intervenez, Monsieur.

M. le Président : Très bien, On peut continuer.

Mme la Secrétaire f.f. : Alors Candidat suivant Amet Gjanaj, PS.

M. le Président : Présents 30, 30 oui, à l'unanimité.

Mme la Secrétaire f.f. : Candidat suivant Mustapha Idrissi, PS.

M. le Président : Présents 30, 29 oui et 1 non.

M. le Président : Euh oui. Euh. Donc point treize, Mollenium.

Mme la Secrétaire f.f. : Premier candidat Amet Gjanaj, PS.

M. le Président : Présents 30, 30 oui. Eh ben, il a la côte ce soir.

Mme la Secrétaire f.f. : Ensuite Abderrachid Azdad, PS.

M. le Président : 31 Présents, 22 oui, 8 non, 1 abstention 31.

Mme la Secrétaire f.f. : Et Mohamed El Bouzidi, PTB.

M. le Président : 30 présents, 30 oui.

M. le Président : Bon point suivant. Point quatorze. Euh. Le holding communal S.A. En liquidation.

Mme la Secrétaire f.f. : Un candidat, Karim Haouari, MAMA.

M. le Président : Présents 30, 30 oui, à l'unanimité. Bravo!

M. le Président : Point suivant. Euh. Intercommunal d'inhumation.

Mme la Secrétaire f.f. : Un seul candidat Taoufik Hamzaoui, MAMA.

M. le Président : Présents 31, 28 oui, 2 non et 1 abstention.

M. le Président : Point 16 Iris Team asbl.

Mme la Secrétaire f.f. : Première candidate Josiane Dostie, PTB.

M. le Président : Présents 30, 30 oui.

Mme la Secrétaire f.f. : Ensuite, Yassine Akki, PS.

M. le Président : Présents 29, 29 oui.

M. le Président : Point 17 Irisnet

Mme la Secrétaire f.f. : Une candidate, Josiane Dostie, PTB.

M. le Président : Présents 30, 30 oui.

M. le Président : Point 18 Decroly

Mme la Secrétaire f.f. : Première candidate, Josiane Dostie, PTB.

M. le Président : Présents 30, 30 oui.

Mme la Secrétaire f.f. : Ensuite, Yassine Akki, PS.

M. le Président : Unanimité.

M. le Président : Point 19, Centre communautaire maritime A.S.B.L.

Mme la Secrétaire f.f. : Premier candidat Amet Gjanaj.

Mme la Secrétaire f.f. : Présents 31, 30 oui et 1 non-votant.

Mme la Secrétaire f.f. : Ensuite, Aischa Assoufi, PS.

M. le Président : Présents 31, 30 oui et 1 non.

Mme la Secrétaire f.f. : Ensuite Einath Tuchman, PTB.

M. le Président : Présents 31, 30 oui et 1 non.

Mme la Secrétaire f.f. : Oumar Diallo, PTB.

M. le Président : Présents 30, 30 oui.

Mme la Secrétaire f.f. : Mohamed El Hamouti, MAMA.

M. le Président : Présents 31, 27 oui 3 non et 1 abstention. Total des votes 31.

Mme la Secrétaire f.f. : Ensuite, Nicole Montois, MR.

M. le Président : Présents 30, 7 oui, 23 non. 30 votants.

Mme la Secrétaire f.f. : Et enfin Mohamed Ben Chikh, TFA.

M. le Président : 30 présents, 30 oui.

Mme la Secrétaire f.f. : Dans le vote de Via, je n'ai cité que les candidats de la majorité. Et effectivement, dans la décision précédente du 24 juin, il est bien noté qu'il y avait deux candidats de l'opposition aussi qui doivent être, euh, désignés. C'est ce que voulait dire monsieur Arabi. Peut-être. Oui, voilà, c'est ça. Ouais. Alors le premier, la première candidate est Nicole Montois.

M. l'Echevin De Block : Quel Parti ?

Mme la Secrétaire f.f. : MR.

M. El Khannouss : Bon, il est temps de sortir les consignes de vote. Pensez à Georges Louis Boucher!

M. le Président : 27 Présents, 6 oui et 21 non. Il y a madame Sagan qui prend la parole, mais.

Mevrouw Sagon : Je trouve ça vraiment honteux, hein? C'est vraiment ce qu'on a. Le MR a quand même huit places ici, au conseil communal. C'est une femme, on ne la connaît pas. Et juste par geste de vengeance, j'imagine. Non, non, mais c'est vraiment ça. Maintenant, vous faites en sorte que. L'idée est quand même qu'on a une bonne, qu'on a de bonne assemblée générale. L'idée, c'est que, aux Vias, au CCM, dans toutes ces organisations, on a plusieurs perspectives qui sont amenées, qu'on a des gens qui contrôlent aussi les autres, qui amènent de bonnes idées, qui amènent des différentes perspectives, des différentes réflexions. Je comprends que parfois on n'est pas d'accord, croyez-nous sur avec Emre ce qui se passe au niveau fédéral, on n'est pas d'accord du tout. Mais pour après punir une femme ici à Molenbeek qui veut se rendre utile dans sa communauté, je trouve ça vraiment pitoyable comme réaction. Voilà.

M. le Président : OK, ça comprend que le système de se dire voilà votre. Démocratie. Voilà, donc voilà, ce que je veux dire par là, c'est que bon, voilà, le vote est secret et on ne peut pas pénaliser ceux qui ont voté peut-être pour ou contre. Voilà, chacun est libre euh dans ses démarches. Euh Très bien. Oui Monsieur Arabi.

M. Arabi : Merci Monsieur le président. Moi c'est juste pour une petite précision si vous voulez, euh, je ne vous cite pas à voter euh l'un ou refuser l'autre, mais euh avant hier on avait une assemblée, euh chez Via, ça a été annulé et euh, dans le Maine, on avait reçu que c'était à cause de Molenbeek. Donc s'il vous plaît, rien que pour l'image, on a trouvé une solution parce qu'on représente vraiment mal cette commune avec. Bon, là c'est vraiment un détail, mais sachez que ça a été reporté à cause de nous. Et la prochaine date, c'est le 1^{er} octobre, donc on doit vraiment trouver une solution d'ici le 1^{er} octobre. Sinon, c'est encore un mail qui dit que ce qui nous empêche de commencer, euh, l'Assemblée générale. Merci.

M. le Président : Merci Monsieur Arabi.

Mme la Secrétaire f.f. : Ben oui, celui du 24 juin n'est pas annulé.

Mme la Secrétaire f.f. : Excusez-moi, mais il y a un problème. On m'a induit en erreur. Madame Montois et Monsieur Arabi ont élus le 24 juin. Et cette décision-là n'a pas été annulée. Donc il ne faut pas revoter. Et c'est pour ça que dans le défi tel qu'il est présenté aujourd'hui, on ne revote pas, pour les membres de l'opposition.

M. Arabi : On ne va pas dire que ça a été annulé. On m'a dit qu'il y a un problème chez vous.

Mme la Secrétaire f.f. : Vous avez reçu un mail de Via?

M. Arabi : Oui, je suis passé.

Mme la Secrétaire f.f. : Oui. Non.

M. Arabi : Je ne sais pas. Personne. Et on m'a dit que ça va être réglé avant le 1^{er} octobre.

Mme la Secrétaire f.f. : Oui.

M. Arabi : En tout cas, non.

Mme la Secrétaire f.f. : Mais la décision du 24 juin n'a pas été annulée par la tutelle. C'est la décision précédente qui a été annulée et c'est pour ça qu'il ne pouvait pas y avoir eu. C'était quoi qu'il y avait hier une AG ou une AG hier? C'était ça le problème. Mais en fait, la décision du 24 juin, où on élit les deux personnes de l'opposition, dont madame Montois, celle-là, n'a pas été annulée par la tutelle puisqu'il y avait déjà les boîtiers en bois qui assuraient le vote secret. Donc il ne fallait pas revoter pour vous et pour madame Montois, Donc le dernier vote concernant Mme Montois est annulé.

M. le Président : Point 20. Épicerie sociale, Ampora.

Mme la Secrétaire f.f. : Alors première candidate, Noëlla El Akrouch, PS.

M. le Président : Ah, elle est très gentille.

M. le Président : 25 présents, 24 oui et une fois non. Ça c'est surprenant.

M. le Président : Oui monsieur Diallo, allez-y.

M. l'Echevin Diallo: S'il vous plaît. Parce que c'est vraiment important que les mandats soient votés. Le risque est que si on ne vote pas ces mandats, les assemblées et les on ait, le quorum n'est pas là. C'est vraiment important. S'il vous plaît, ça va? Non, c'est. C'est pour prévenir. Sinon, le risque est que. Il y aura beaucoup d'asbl qui seront bloquées et qui ne pourront pas présenter leurs comptes et qui seront vraiment pénalisées. Non, mais c'est juste parce que si tout le monde part, on risque de se retrouver. Donc c'est vraiment important que nous prenions du temps pour valider ces mandats, s'il vous plaît.

Mme la Secrétaire f.f. : Donc il y a encore un candidat pour Amphora, Wafa Chelh, PTB.

M. le Président : Présents 24 et 24 oui.

M. le Président : Voilà, Merci beaucoup pour les mandats. Nous allons au point suivant.

M. le Président : Point 21 eu donc les cuisines bruxelloises. Assemblée générale extraordinaire du 29 septembre 2025. Modification des statuts.

M. le Président : Ah oui, nous revenons sur les deux euh votes des candidats qui n'ont pas été élus.

M. le Président : Donc pour la Mission locale.

Mme la Secrétaire f.f. : Léa Charlet, Ecolo

M. le Président : Voilà donc présents 26 et 26 oui.

M. le Président : 26 présents et 26 oui, 26 votants.

Mme la Secrétaire f.f. : Ensuite, pour le Centre maritime.

Mme la Secrétaire f.f. : Donc c'est Mayard Kitoni pour Les Engagés

M. le Président : 27 présents, 26 Oui et une fois non. Total des votes. 27 Très bien. Voilà donc la partie des mandats est terminée.

M. le Président : Nous allons vers le point 21. Euh. Donc voilà donc les cuisines. Bruxelloise. Assemblée générale extraordinaire du 29 septembre 2025. Modification.

Mme la Secrétaire f.f. : Il faut changer le nom. Il faut changer le nom qui a dans la dévider. Changeons. C'est la personne qui a été élue aujourd'hui qui nous représente? Yassine Akki.

M. le Président : Oui, mais ceux qui nous représentent. D'accord c'est ok merci.

M. le Président : Alors point 22 euh. RH Règlement de travail, Horaires du travail personnel Ouvrier d'entretien, Service des sports. OK chers amis.

M. le Président : Point 23 Logement temporaire Transit Approbation. OK.

M. le Président : Point 24 Logement temporaire Transition modification. OK. Euh.

M. le Président : Point 25 Recettes communales Vérification. Okay.

M. le Président : Point 26 Euh Recettes communales Marché des services pour les. Okay.

Mme la Secrétaire f.f. : Le 25, c'était une prise de connaissance.

M. le Bourgmestre f.f. : Mais on vote comme.

M. le Président : Point 27 Département Infrastructures et développement urbain Marche. OK, chers amis.

M. le Président : Point 28 Mobilité Police de la circulation routière. Okay.

M. le Président : Point 29 Propreté communale. Okay okay. Propreté communale Encore une fois.

M. le Président : Le 30 d'un terrain communal, et cetera. Six Alors.

M. le Président : Point 31 Propreté communale Aliénation d'un terrain communal. Okay. Merci.

M. le Président : Point 32 Motion déposée par Monsieur Ben Salah. Okay.

M. le Président : Euh. Chers amis, une pause de cinq minutes. Voilà, c'est bien votre engagement politique, c'est bien. Hum. Donc, nous étions au point 32 et la parole est à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah : Merci, Monsieur le président. Euh, c'est concernant euh, c'est une motion concernant le survol de Molenbeek, euh, qui, euh, est clairement sacrifiée. Donc, c'est une motion qui met en avant, euh, le fait que le survol répété, euh, d'avions au-dessus de notre commune, en particulier de nuit, euh, qui génère des, euh, des nuisances, la pollution, euh, est intolérable. Euh, les innombrables plaintes des riverains, des associations, des collectifs citoyens restés sans réponse effective depuis des années. Les études scientifiques qui démontrent l'impact dramatique du bruit sur la santé. Euh. Les troubles du sommeil, les maladies cardiovasculaires, le stress chronique, perte de concentration, euh chez les enfants, etc. Les engagements nationaux et internationaux de la Belgique en matière de protection de la santé publique et de réduction des nuisances sonores et environnementales. Considérant que Molenbeek et l'Ouest de Bruxelles subissent une injustice flagrante, servant depuis trop longtemps de couloirs aériens pour préserver d'autres territoires politiquement mieux protégés, ce qui est un scandale que l'Etat fédéral, seule compétente en matière d'aviation civile, se rend coupable d'inaction et de mépris envers des dizaines de milliers d'habitants. Que cette situation constitue une rupture d'égalité entre citoyens, en contradiction avec les principes fondamentaux de notre démocratie. que le silence et l'inaction fédérale minent la confiance des citoyens envers les institutions et nourrissent un sentiment d'abandon. Le Conseil communal décide donc de dénoncer avec la plus grande fermeté le traitement réservé aux habitants de Molenbeek, transformée en variable d'ajustement des trajectoires aériennes. Deux sommes l'Etat fédéral et le ministre de la Mobilité de prendre dans les plus brefs délais des mesures claires et contraignantes. Interdiction immédiate des survols de nuit sur Molenbeek de 22 h à 6 h, redéfinition des couloirs aériens pour mettre fin aux survols systématiques de zones densément peuplées. Une sanction financière sévère contre les compagnies qui dépassent les normes de bruit et qui persévèrent et violent la tranquillité des riverains. La mise en place urgente de compensation pour les habitants affectés exige que l'Etat fédéral cesse de jouer la montre et présente dans un délai maximum de trois mois, un plan d'action concret assorti d'un calendrier précis. Charge le Collège de transmettre cette motion immédiatement au premier ministre, au ministre fédéral de Mobilité et la Direction de l'aéroport de Bruxelles nationale. Coordonner une action commune avec les autres communes bruxelloises victimes du même sévice. Engager. Si aucune réponse fédérale n'est apportée dans les délais fixes, toutes les démarches juridiques nécessaires pour défendre les droits des habitants de Molenbeek. Je vous remercie.

M. le Président : Merci, monsieur Ben Salah. Euh. Je donne la parole à Monsieur Ouassari. Voilà.

M. Ouassari : D'habitude, on reçoit toujours les motions. Nous, les chefs de file, on reçoit toujours les motions avant. Moi, je n'ai pas reçu cette motion-là, alors je demande une interruption de séance de trois minutes. Oui.

M. le Président : Oui. Oui. Les trois minutes sont accordées.

M. Ouassari : Merci. Mevrouw Sagon.

Mevrouw Sagon : Merci beaucoup. Euh voilà, on rejoint euh, notre collègue Ben Salah. La pollution sonore, c'est vraiment une pollution énormément sous-estimée. Et pourtant il s'agit d'une pollution particulièrement insidieuse. Euh, c'est. Les moments de silence sont essentiels et c'est clair quand il y a plein d'avions qui passent chaque quelques minutes, euh sous la tête des gens, ça devient très compliqué pour la santé et pour le calme. Et ainsi, voilà, on veut tout

à fait soutenir cette motion. On a proposé quelques amendements, euh, en lien avec, euh, le fait que le permis d'environnement pour l'exploitation de Bruxelles Airport, ça a été annulé en juillet de cet été, ce qui donne aussi une opportunité pour vraiment revoir ce permis d'une façon plus juste, plus correcte. Euh, on a aussi revu quelques termes qui étaient un peu trop agressifs d'après nous. Pour le rendre un peu plus juridique, je dirais. Contexte. On a fait une référence au fait que on parle ici des communes les plus densément peuplées et qui a. Ainsi, l'impact de ces survols est encore beaucoup pire pour la santé de la population. Et on a aussi fait quelques références spécifiquement au gouvernement flamand, vu que c'est eux qui donnent le permis d'environnement pour le Brussels Airport. Une dernière référence qu'on a ajoutée, c'est une demande au conseil communal et à la commune de prendre soin de bien suivre le niveau de bruit et les dépassements de normes applicables, sur base des données recueillies par la station de mesure que nous, comme on le met qu'on a avant Bourgade. Il y a maintenant un nouveau site web Noise monitoring de Bruxelles Environnement qui facilite ça et qui est vraiment facile. Mais comme ça, on a vraiment des données pour dire ce qui se passe ici est inacceptable. Voilà. Euh, les amendements ont été. Euh, voilà, on est d'accord, euh, pour le reste et ont été envoyés au secrétariat, euh, à l'instant. Alors, voilà. Merci beaucoup, En tout cas.

M. le Président : Bedankt. Mijnheer Sumlu.

M. Sumlu : Merci, monsieur le président. C'est juste en deux mots. Ben évidemment, euh, tout ce que ma collègue a dit et aussi, euh, monsieur Ben Salah, qui a déposé cette motion, euh, j'attire aussi votre attention sur cette pollution sonore. Euh, n'oublions pas que nous sommes quand même dans une commune, euh, avec euh, une densité très forte. Et beaucoup de familles vivent aussi dans des logements extrêmement étroits, avec beaucoup d'enfants, beaucoup de parents parfois multigénérationnelles. Et n'oublions pas que quand même, on a de plus en plus de vagues de chaleur, donc. Surtout qu'ici, la situation, c'est arrivé au mois de juillet. Je vous avoue que dès que vous ouvriez des fenêtres d'un côté la rue avec les véhicules Motorisé à toute vitesse. Et ça aussi, c'est pour ça que je voulais prendre la parole. Heureusement, parce qu'il faut quand même qu'il y ait une intention particulière qui doit être mise en place aussi par la commune pour cette pollution sonore aussi. Et en plus, vous ajoutiez ça, les avions qui atterriquaient décoller, je ne sais pas dans quel sens, toutes les deux minutes, même pendant la nuit à 3 h, 4 h du matin, c'est impossible. VRAIMENT impossible de pouvoir dormir. Et des personnes qui travaillent la nuit y rentrent. Ils doivent quand même être reposés. Il y a des personnes qui partent tôt le matin. Il y a pas mal de personnes qui commencent à cinq ou 6 h du matin. Et même certains de nos ouvriers au niveau des communes. Et ces personnes-là, ils n'ont jamais l'occasion de pouvoir vraiment, euh, se reposer. Et donc je trouve que c'est une motion qui a toute son importance, et c'est juste que cette pollution sonore, c'est aussi existant au niveau de nos routes, de nos euh, voiries communales. J'aimerais bien aussi qu'on puisse évidemment en second temps, faire attention à ça. Merci.

M. le Président : Merci, Monsieur Sumlu. Voilà, donc nous allons passer au vote. Je donne à un instant la parole à monsieur Ben Salah pour une précision concernant le. L'amendement.

M. Ben Salah : Je tiens à remercier, évidemment, euh, les collègues ici présents, Euh. Ecolo Groen. Et merci infiniment pour, euh pour ces ajustements, ainsi que Monsieur Hassane Ouassari pour son ajustement qui vise à faire en sorte d'apporter une éclaircie, un éclaircissement et pouvoir pointer du doigt le responsable en chef en titre si je puis dire, à

savoir euh, le ministre de la Mobilité fédéral, au lieu de dire fédéral, ce sera ministre de la Mobilité fédéral. Je vous remercie.

M. le Président : Euh. Donc, chers collègues, nous allons passer au vote. D'abord l'amendement. Euh. Donc nous avons eu 24 votants, 24 oui. Nous allons maintenant passer au vote, euh, de la motion. Unanimité et unanimité, hein? Allez. OK. Bravo. Parfait. Voilà ceci. Ceci dit, nous allons passer en huis clos. S'il vous plaît, Merci d'être là jusqu'à la fin avec nous. C'est vraiment très gentil. Sans oublier notre protecteur, nos protecteurs, la police bien entendu. Nous les remercions au nom du conseil, Monsieur Naeye, les techniciens et tous ceux que j'aurais oublié qui participent à cette belle séance de près ou de loin. Merci à tous et à toutes et à la prochaine.